

# Réflexions sur l'analyse des énoncés en contexte : plaider pour une véritable ouverture théorique

Jacques DURAND\*

## ABSTRACT

*This paper deals with the general question of how to study utterances or portions of utterances extracted from real texts. The tradition of teaching English linguistics in France is based on the assumption that the best examples are attested ones and should be analysed taking the co-text into account. Techniques and concepts have been developed within this tradition and have yielded interesting results which underlie teachers' expectations in examinations and 'concours' (competitive exams for future teachers). I nevertheless wish to argue that the format of French 'concours' like the CAPES and the frameworks which are usually privileged are too restrictive. I take as an example a relatively simple sentence Is that the mill? as used near the beginning of Hemingway's novel For Whom the Bell Tolls. I attempt to produce as complete an analysis as I can of this sentence in its context. This demonstrates what linguists know, i.e. that any utterance is the result of the interplay of many complex structures operating in parallel. I also argue that a number of concepts we require appear to be absent from standard textbooks or guides to 'concours' which are recommended to students in France. I plead for more theoretical openness towards a variety of models which can contribute to our understanding of language and of English in particular. I also plead for a cumulative approach to the teaching of linguistics. Many of the insights of traditional grammar, structuralism, generative grammar, "énonciativisme", case grammar, cognitive grammar, etc., should be combined and not simply placed in a linear sequence wherein the latest model displaces everything that has gone on before.*

**Keywords:** anaphora – ascriptive – deixis – equative – speech-acts – yes-no questions.

« Dans le plus élémentaire des rapports sémiotiques, la « traduction radicale » illustrée par Quine (1960 : 2), avant même de savoir quel nom l'indigène assigne au lapin qui passe (ou à n'importe quelle chose qu'il voit là où je vois et entends un lapin qui passe), avant même que je ne lui demande « qu'est-ce que ceci ? » - d'un geste interrogatif et flottant, d'une manière qui lui est peut-être incompréhensible, je pointe l'index sur l'événement spatio-temporel qui m'intéresse – pour faire en sorte qu'il me réponde par le célèbre et énigmatique *gavagai*, il y a un moment où je fixe

---

\* Université de Toulouse et CNRS, CLLE-ERSS UMR5263, Toulouse 2-Le Mirail.

son attention sur cet événement spatio-temporel. Je pousserai un cri, je le saisirai par l'épaule, s'il est tourné de l'autre côté, je ferai quelque chose pour qu'il se rende compte de ce dont j'ai décidé de me rendre compte. » (Umberto Eco, 1999 : 26)

### Remarques liminaires<sup>1</sup>

Il est désormais de rigueur en France dans les cursus de linguistique anglaise de faire travailler les candidats sur des fragments d'énoncés au sein de textes authentiques pour en extraire la substance grammaticale. Ainsi, au Concours d'Aptitude à l'Enseignement Secondaire (CAPES ci-après), des segments soulignés d'un texte servent de point de départ à de brefs commentaires linguistiques (environ trois minutes par 'fait de langue'). Ce dernier exercice est particulièrement redoutable puisque, de fait, un candidat peut être interrogé sur n'importe quel domaine de la grammaire anglaise. En préparant les étudiants à un tel concours, on mesure l'étendue de la difficulté. Pour construire une explication adéquate de bon nombre de segments soulignés, on s'aperçoit que les ouvrages de référence usuels ne suffisent pas toujours, qu'ils soient d'origine anglophone (par exemple Huddleston et Pullum 2002, Quirk et alii 1985) ou français (par exemple, Cotte 1997, Joly et O'Kelly 1990, Lapaire et Rotgé 1992, Larreya et Rivière 2005, Souesme 1992). Le format du CAPES introduit inévitablement un élément « roulette russe » dont on préférerait qu'il soit absent des concours. Les membres du jury que j'ai pu interroger sur cette difficulté ont en général répondu que (1) la méthode de présentation générale est aussi importante que les conclusions auxquelles aboutit un étudiant ; (2) les manipulations que pratiquent les candidats sur les énoncés ou fragments d'énoncés à étudier permettent de jauger leur compétence grammaticale ; (3) il y a une véritable tolérance théorique qui permet un éventail de réponses acceptables. Sur les points (1) et (2), je suis entièrement d'accord. Sur le point (3), je reste beaucoup plus circonspect car le format même du concours (sur lequel je reviens dans ma conclusion) force les étudiants à se couler dans un moule qui privilégie certaines sous-questions et formulations aux dépens d'autres. Pour mettre à l'épreuve cette intuition, j'ai décidé dans ma propre préparation à des cours de CAPES de prendre divers énoncés brefs ou fragments d'énoncés et de voir ce qu'on pourrait en dire à partir de divers cadres théoriques et de confronter par la suite ces éléments de réponse à ce qu'on trouve dans les manuels de préparation aux concours.<sup>2</sup> Qu'il soit clair par avance que je ne tiens pas à fustiger ces derniers. Dans tous les ouvrages que j'ai pu consulter, j'ai trouvé des conseils essentiels, des

<sup>1</sup> Dans la préparation de cet article, j'ai bénéficié des remarques et des encouragements de John Anderson, Michel Aurnague, Andrée Borillo, Myriam Bras, Inès Brulard, Philip Carr, Anne Condamines, Francis Cornish, Claude Delmas, Sylvain Detey, Françoise Dubois-Charlier, Pierre Fiala, Geneviève Girard, Nabil Hathout, Amélie Josselin-Leray, Marie-Paule Péry-Woodley, Dennis Philips, Anne Przewozny-Desriaux, Anna Razgouliava, Josette Rebeyrolle, Wilfrid Rotgé, Jesse Tseng, Béatrice Vautherin, Michel Viel, Nathalie Vincent-Arnaud. Je leur dois de nombreuses corrections et améliorations de versions antérieures de ce travail. Ils ne sont ni responsables des erreurs ni des éventuelles idées perverses qui continuent à figurer ici.

<sup>2</sup> Par exemple, Cotte (1996), Bouscaren, Chuquet et Danon-Boileau (1987), Dubois-Charlier et Vautherin (1997), Garnier et Guimier (1997), Khalifa (1999), Lapaire et Rotgé (2005), Ranger et Vallée (2004).

observations pertinentes et des analyses fines dont j'ai beaucoup appris et qui ne peuvent que bénéficier aux étudiants.

Les réflexions que je présenterai ici s'appuient sur un fragment d'énoncé : *Is that the mill?* qui est près du début (l. 7) de *For Whom the Bell Tolls* d'Ernest Hemingway (1941). Ce fragment est souligné dans l'extrait fourni en annexe. Dans une première étape (qui correspond toujours à mon enseignement si je traite de cet énoncé), je m'étais essentiellement intéressé à l'emploi du démonstratif 'that' et du déterminant 'the' dans *the mill*. Dans une deuxième étape, j'ai essayé de construire une analyse complète de l'énoncé sans préjuger de ce qui pouvait être plus important dans l'optique d'un concours. Cet exercice fait prendre conscience de la richesse d'un énoncé aussi simple soit-il et il permet en condensé de réfléchir aux grands axes qu'on demande habituellement aux étudiants de dégager : le domaine nominal, le domaine verbal et les structures phrastiques. La méthode que j'adopte est la suivante : étant donné le choix de l'énoncé *Is that the mill?*, j'essaierai en premier lieu d'établir les paramètres énonciatifs et textuels qui déterminent son fonctionnement au sein de l'extrait sélectionné (§1.1). J'examinerai ensuite ce fragment dans sa 'matérialité' typographique et je l'étudierai brièvement du point de vue morphosyntaxique (§1.2). Je me pencherai alors sur les aspects sémantiques, pragmatiques, énonciatifs et discursifs de l'énoncé à étudier (§1.3). En §2, j'effectuerai un retour sur la morphosyntaxe. En §3, je tirerai quelques conclusions de cet exercice dont je signale par avance qu'il ne constitue pas un nouveau modèle pour les concours. Qu'il soit clair que je ne préconise pas une discussion aussi détaillée avec les étudiants. C'est donc aux enseignants-chercheurs que cet article est proposé pour mener une réflexion sur les outils dont on a besoin si on tient à traiter une langue comme l'anglais dans la richesse de sa structure et de son fonctionnement.

## 1. Éléments d'analyse

### 1.1 Paramètres énonciatifs et textuels

En termes simples, la première étape exige qu'on établisse qui parle, à qui et dans quel mode (narration, dialogue rapporté, etc.). Dans le cas présent, nous savons que le texte sélectionné est le tout début d'un ouvrage d'Ernest Hemingway *For Whom the Bell Tolls* (*Pour qui sonne le glas*) - roman américain publié en 1940. Le premier paragraphe émane d'un narrateur (référé en dernier lieu à l'auteur mais de façon très indirecte comme le soulignent tous les spécialistes de littérature). Nous prendrons le narrateur comme l'énonciateur (ou locuteur-origine) de ce texte. Le lecteur est le destinataire potentiel. (Certains diraient que le lecteur est le co-énonciateur mais si ce dernier est un véritable partenaire de l'énonciateur qui interagit avec lui dans la construction des énoncés, on peut se demander si ce n'est pas vider de sens la notion de co-énonciation que de l'appliquer au lecteur.) Nous poserons une identité idéale (ou plutôt idéelle !) entre le moment de la narration et le moment de la lecture. Nous noterons aussi que le passage à étudier comporte des alternances entre des portions narratives - le premier paragraphe par exemple - et des dialogues. L'auteur/narrateur n'est pas directement présent au sein

du texte en tant que protagoniste du roman. C'est donc, dans la terminologie de Genette (1972), une structure *hétérodiégétique* et non *homodiégétique* qui est adoptée (Salbayre et Vincent-Arnaud, 2006 : 46-47).

On notera tout d'abord que le narrateur nous transporte au beau milieu d'événements censés se dérouler avant le moment de la narration. Cette antériorité chronologique nous est immédiatement donnée par la forme *lay* dans la première ligne du texte : *He lay flat on the brown pine-needle floor of the forest, his chin on his folded arms, and high overhead the wind blew in the tops of the pine trees*. Le prétérit de *lie* désigne du révolu, coupé du présent. En revanche, un temps ou une période de référence ne nous est pas donné - par exemple, au moyen de circonstants. Le narrateur nous situe donc dans une période passée mais qui reste vague (et dont on sait, lorsqu'on poursuit le roman, que c'est l'époque de la guerre d'Espagne).

Les dialogues se déroulent entre deux protagonistes dont l'identité ne se précise qu'après le début des interactions verbales. L'auteur a fait le choix d'entamer la narration sur un *he* (un pronom personnel de troisième personne désignant un individu de sexe masculin) qui est en attente d'une spécification plus détaillée. Celle-ci n'est fournie qu'à la ligne 22 où *he* devient *the young man* par une inversion de la stratégie de pronominalisation canonique : *the young man ... he*. De même, le second protagoniste du dialogue et de l'action n'est décrit comme *the old man* qu'après le premier dialogue dans lequel il intervient.

Ces observations sont essentielles pour commencer à comprendre le fonctionnement de *Is that the mill?* du point de vue des paramètres énonciatifs. On a affaire à une phrase au style direct qui est enchâssée en complément antéposé de *he asked*. Les paramètres énonciatifs ont donc été modifiés par rapport au premier paragraphe puisque l'énonciateur de cet énoncé est **he** (donc 'the young man') et le co-énonciateur (ou allocutaire), qui n'est pas présenté en tant que tel, est **the old man**.<sup>3</sup> Au style indirect, l'auteur aurait pu écrire *He asked if that was the mill. The old man replied that it was*. Enfin, si l'auteur utilisait le style indirect libre, ce qu'il ne fait pas dans ce passage, il aurait pu par exemple écrire : *Was that the mill? The old man did not seem to think it was*. Les choix stylistiques faits par l'auteur ont nécessairement des conséquences pour l'interprétation des énoncés en contexte. Il semble au moins y avoir consensus sur ce point méthodologique.

## 1.2 Des formes à la morphosyntaxe

Notre deuxième étape de l'analyse s'ouvrira par de brèves remarques sur le texte dans sa matérialité typographique. Comme le remarquent Dubois-Charlier et Vautherin (1997 : 160), la présentation graphique des dialogues en français et en

<sup>3</sup> Idéalement, des conventions typographiques rigoureuses devraient être établies pour séparer les lexèmes, les expressions, les formes, les significations et les référents. Si cela paraît nécessaire, j'utilise le caractère gras pour les référents, des guillemets simples pour les lexèmes et les expressions, des guillemets doubles français pour le sens des expressions, des italiques pour les formes-de-mot ou les reprises d'extraits du texte (sur une partie de ces distinctions, voir Lyons 1977 : 18-25, 1978 : 22-27). Il est difficile de maintenir de telles conventions notationnelles avec une rigueur absolue, vu l'interaction avec les conventions typographiques usuelles qui exigent différentes sortes de mise en valeur (par exemple les citations).

anglais diffère sur plusieurs points et, en particulier, la forme et l'emploi des guillemets. Les guillemets dits « français » sont visuellement très différents des guillemets 'simples' ou "doubles" de l'anglais et leur emploi n'est pas le même.<sup>4</sup> Le monde anglophone est lui-même divisé quant à l'utilisation de guillemets simples ou doubles (voir par exemple Peters, 2004 : 454). Dans l'édition utilisée ici, publiée en Grande-Bretagne par Jonathan Cape en 1941, ce sont des guillemets simples qui ont été employés dans les dialogues. En revanche, l'édition américaine originale de 1940 de Charles Scribner's Sons, New York, a recours aux "double quotes". Pour des raisons d'accessibilité à l'original américain, l'édition britannique m'a servi de support. Cela n'affecte en rien mes propos et illustre au contraire les différences de pratique entre grandes maisons d'édition britanniques et américaines qui publient souvent simultanément les mêmes œuvres.

Passons maintenant à un premier balayage morphosyntaxique sur lequel nous reviendrons en §2. Cela fournira les fondations initiales de notre analyse du sens. Du point de vue grammatical, *Is that the mill?* est une phrase interrogative indiquée par le point d'interrogation et la présence de *is* en tête de phrase et non après le SN-sujet comme dans les phrases déclaratives canoniques. Le verbe 'be' précède deux syntagmes nominaux : *that* et *the mill*. Le premier syntagme nominal est composé d'un seul élément, le pronom démonstratif 'that' sous sa forme dite '3ème personne singulier' contrôlant l'accord du verbe 'be', à savoir *is* (qu'on pourra comparer par exemple à *are* dans une question hypothétique comme *Are these/those the mills?*). Le deuxième syntagme nominal est composé d'un déterminant (l'article traditionnellement dit défini 'the' par opposition à l'article dit indéfini 'a') et d'un nom ou substantif au singulier 'mill'. Il nous semble crucial, comme le soulignent de nombreux spécialistes, de bien distinguer les catégories (nom, verbe, adjectif, syntagme nominal, syntagme verbal, syntagme adjectival, etc.) et les fonctions grammaticales (sujet, prédicat, objet direct, ..., circonstant). En termes de fonctions grammaticales traditionnelles, *that* est ici le sujet qui déclenche la forme *is* et *the mill* est traité comme attribut du sujet. Cette dernière étiquette est ici inadéquate comme il sera démontré plus bas.

### 1.3 Aspects sémantiques et énonciatifs

Penchons-nous sur *Is that the mill?* du point de vue sémantique/énonciatif (expression que nous utiliserons pour souligner qu'on envisage la signification dans son contexte global, y compris pragmatique et discursif). Une première difficulté est que, bien que le texte soit écrit, il représente de l'oral. La correspondance entre ces deux substances (au sens saussurien du terme) n'est pas toujours facile à établir. Les formes graphiques qu'adoptent les écrivains pour représenter l'oral obéissent à des conventions qui varient en fonction des intentions stylistiques de l'auteur. Pour simplifier, disons que la représentation graphique dénote des séquences de mots sous leur forme phonémique associées à des valeurs prosodiques à travers la ponctuation.

---

<sup>4</sup> Cf. Colignon, 2004 : 122, et le *Lexique des règles orthographiques en usage à l'imprimerie nationale*, 2002 : 68-69. Ce dernier ouvrage est sans auteur. Référence : Imprimerie nationale, 2002, ISBN 2-7433-0482-0, troisième édition.

Mais un auteur peut choisir de modifier les conventions usuelles de l'orthographe d'une langue pour connoter d'autres types d'information comme, par exemple, l'état émotionnel du locuteur, son origine géographique ou sa classe sociale. Le début de *For Whom the Bell Tolls* fournit très peu de renseignements de cet ordre. Les conversations comme les descriptions sont dans un style dépouillé ne permettant pas de construire une image détaillée de l'état psychologique ou de l'origine des protagonistes. En lisant la suite du roman, on apprend que le jeune homme (Robert Jordan) est américain et que le vieil homme (Anselmo) est espagnol mais Hemingway n'y note que très peu de traits spécifiques de prononciation dans ses transcriptions graphiques censées représenter de l'oral.<sup>5</sup> En revanche, l'injection de mots espagnols, le recours à des calques syntaxiques, l'utilisation de formes archaïques ou dialectales comme *thee* ou *thou* pour exprimer le tutoiement et le vouvoiement des personnages en espagnol lui permet de différencier les locuteurs et de créer un effet de couleur locale sans avoir recours à une transcription orthographique aménagée.<sup>6</sup>

Lu à haute voix, cet énoncé a deux accentuations possibles : [ɪz 'ðæt ðə 'mɪl] ou bien [ɪz 'ðæt ðə ,mɪl] où l'accent nucléaire (le 'tonic') est souligné. L'accent nucléaire peut porter sur *that* ou sur *mill*. *That* recevra de toute façon un accent mais pour *the mill*, tout dépendra du degré de saillance de la représentation du moulin en question dans l'esprit des protagonistes du dialogue. Dans les deux cas, l'intonation serait montante au sein de ce groupe intonatif. Sans exclure la première solution, on préférera ici [ɪz 'ðæt ðə ,mɪl] car c'est l'accentuation majoritairement utilisée par les locuteurs natifs à qui l'on a demandé de lire ce texte. Pour les raisons expliquées au paragraphe précédent, nous ne formulerons pas d'hypothèse sur les valeurs émotionnelles que pourrait avoir cet énoncé dans son aspect prosodique reconstruit. En revanche, nous essayerons d'expliquer la structuration prosodique de cet énoncé en reconstruisant progressivement la structure syntaxique et sémantique de notre exemple.

La phrase interrogative *Is that the mill?* est utilisée ici comme une demande d'information au co-énonciateur, une question qu'on pourrait qualifier de pleine et authentique. On écartera sans s'y attarder l'interprétation 'question-écho' où l'énonciateur répète avec une intonation ascendante rectiligne l'énoncé stimulus

<sup>5</sup> Ce type de dialogue est rare dans le roman : « 'How do you say Golz in Spanish, Comrade General?' 'Hotze', said Golz grinning, making the sound deep in his throat as though hawking with a bad cold. 'Hotze', he croaked. 'Comrade General Khotze'. If I had known how they pronounced Golz in Spanish I would pick me out a better name before I come to war here. » (p. 11) Pour une interprétation littéraire des rapports entre Hemingway et l'Espagne en ce qui concerne *For Whom the Bell Tolls*, voir Josephs (1994, 1996 : 235-241).

<sup>6</sup> Sur le concept de transcription orthographique aménagée, voir Durand et Tarrier (2007). Le passage le plus riche en formes TH- est probablement le suivant : « The old man turned toward him suddenly and spoke rapidly and furiously in a dialect that Robert Jordan could just follow. It was like reading Quevedo. Anselmo was speaking old Castilian and it went something like this, 'Art thou a brute? Yes. Art thou a beast? Yes, many times. Has thou a brain? Nay. None. Now we come for something of consummate importance and thee, with thy dwelling place to be undisturbed, puts thy fox-hole before the interests of humanity. Before the interests of thy people. I this and that in the this and that of thy father. I this and that and that in thy this. Pick up that bag.' » (pp. 14-15)

d'un co-énonciateur pour vérifier s'il a bien entendu ce qui venait d'être dit. On se souviendra que la forme de surface d'une phrase ne donne pas sa valeur comme acte de parole. Quel que soit le cadre adopté, il faut mettre en relation la construction (ou statut) d'une phrase avec sa valeur énonciative (Larrea et Rivière 2005 : 266-275). On sait que certaines constructions interrogatives peuvent correspondre à des valeurs autres que la demande d'information comme dans les exemples suivants de Joly et O'Kelly (1990 : 37) où la modalité prosodique d'exclamation se combine avec de l'assertion :<sup>7</sup>

- (1) (a) Do those penguins stink! (à rapprocher de *Those penguins really stink*)
- (b) Was I scared! (à rapprocher de *I was so scared*)
- (c) Didn't I tell you! (à rapprocher de *I told you*)
- (d) Isn't she pretty! (à rapprocher de *She is so pretty*)

De même, une phrase peut avoir une forme déclarative mais être énoncée, par exemple, comme une question. C'est le cas à la ligne 16 pour *Then you cannot see the bridge from here?* où l'on supposera que le point d'interrogation graphique correspond à une modulation prosodique permettant de construire la valeur de question.

La différence entre la structure d'une phrase et sa valeur comme énoncé a fait l'objet de nombreux travaux dans la tradition anglophone de l'analyse pragmatique qui remonte à Austin (1962) et à sa théorie des 'actes de langage' ou 'actes de parole' (angl. « speech-acts ») qui a été développée par Searle (1969). Austin distinguait trois composantes dans la production d'un énoncé qu'il appelait « acte locutoire », « acte illocutoire » et « acte perlocutoire » :

(a) Un *acte locutoire* (ou locutionnaire) est un acte de dire (angl. « act of saying »). C'est la production d'un énoncé pourvu d'une signification. Dans le cas de *Is that the mill ?*, on pourrait dire que ce qui est en jeu est la proposition « that – be – the mill » (que nous explorons plus bas).

(b) Un *acte illocutoire* (ou illocutionnaire) est un acte, direct ou indirect, qu'on accomplit en disant quelque chose, comme par exemple, faire une assertion ou une promesse, poser une question, émettre un ordre ou une requête, baptiser un enfant, etc. Ici le locuteur (**L**) pose une question à l'allocutaire (**A**) concernant la proposition « that – be – the mill » lui demandant de la valider ou de la réfuter. Pour Searle (1969), cet acte illocutionnaire doit se conformer à diverses règles ou conventions que nous simplifierons ici :

- (i) conventions préparatoires : **L** ne connaît pas « la réponse » (autrement dit, il ne sait pas si la proposition est vraie) et il n'est pas évident pour **L** et **A** que **A** fournira l'information au moment pertinent si la question n'est pas posée.
- (ii) conditions de sincérité : **L** veut obtenir l'information.

<sup>7</sup> Garnier et Guimier (1997 : 128) s'interrogent sur la raison pour laquelle deux valeurs *a priori* antinomiques (question vs. exclamation) peuvent être exprimées par un même schéma syntaxique. Leur conclusion, qui paraît plausible, est que « le schéma avec postposition du sujet à l'auxiliaire est le signe d'une relation prédicative dont la validation fait problème » (souligné par les auteurs).

(iii) conditions essentielles : l'énoncé par **L** vise à obtenir l'information requise de **A**.

(c) Un *acte perlocutoire* (ou perlocutionnaire) est un acte qu'accomplit le locuteur grâce à ce qu'il dit : faire que l'allocutaire croit que telle chose est vraie ou non, le réconforter, le mettre en colère, etc. Dans les questions, on peut supposer que **L** met **A** dans l'obligation de fournir une réponse. Le statut des actes perlocutoires est un des plus controversés dans les travaux en pragmatique dans la mesure où une certaine interprétation de ces actes peut encourager une confusion entre les effets externes des énoncés et leur valeur sémantique inhérente.

Les actes de langage ne sont pas la seule façon d'aborder la signification des énoncés en contexte. Dans la foulée des travaux de Grice (1975, 1989), il existe une autre tradition qui aborde les mêmes problèmes en termes de maximes qui sous-tendent la communication. Une version radicale de ce type d'approche est la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1986). Dans ce cadre, l'analyse des questions totales en termes d'actes de parole a été remise en question. Il y est souligné qu'il n'est pas nécessairement vrai qu'une question implique que le locuteur n'en connaît pas la réponse. Par exemple, un instructeur militaire pourrait demander à un soldat *Is that the mill?* pour tester ses connaissances ou sa mémoire. Pour comprendre le fonctionnement des questions dans leur diversité, il faut de toute façon invoquer un calcul de la part de l'allocutaire sur les intentions communicatives du locuteur. Un allocutaire à qui on pose la question *Can you take me to the station?* comprendra que ce n'est pas sa capacité physique ou son autorisation à accomplir l'acte **you take me to the station** qui font l'objet d'incertitude chez le locuteur. Par une chaîne d'inférences guidée par les maximes conversationnelles, il pourra établir qu'en fait il lui est poliment demandé de l'amener à la gare. La Théorie de la Pertinence offre, nous l'avons souligné, une version forte de cette approche. Blakemore (1992 : 115) résume les conclusions sur l'interprétation des interrogatives de la façon suivante :

Utterances are relevant in virtue of what they represent ... An ordinary assertion, for example, is relevant as a (descriptive) representation of a state of affairs. An order is relevant as a representation of a desirable state of affairs... What, then, does an interrogative utterance represent? The point of a question is, surely, to indicate that its answer is relevant. I would not ask the question in (59) [i.e. *When are you going to leave?* - JD] if I believed the answer was not relevant to me. In other words, in asking the question I am creating expectations about the relevance of its answer.

Un des problèmes de la Théorie de la Pertinence est que, dans son extrême généralité, elle court-circuite une question très intéressante, à savoir le rapport entre divers actes de parole proches, par exemple les questions, les requêtes et les ordres. Les questions, comme le suggère Lyons (1977 : 753-768) semblent mieux analysées comme des types de requête que d'ordre.<sup>8</sup> Quoiqu'il en soit, cette tradition nous

<sup>8</sup> On remarquera que les ordres sont affaiblis s'ils sont suivis d'une 'tag-question' : par exemple, *Pass the salt, will you?* Si les questions étaient « juridiquement » des ordres, on s'attendrait à ce que la séquence

semble le plus souvent ignorée dans de nombreux travaux anglicistes dans le cadre énonciatif alors même que Benveniste dont se réclament les mêmes spécialistes en avait vu l'importance et avait développé en parallèle à Austin des analyses du même type (cf. Benveniste 1958, 1963). Pourtant les analyses en sémantique linguistique vers lesquelles nous allons nous tourner ne sont pas fondamentalement différentes.

Dans les approches de sémantique plus classiques, on soulignerait sans doute que *Is that the mill?* présente la situation non marquée en anglais où la forme interrogative exprime une question. Cette question est du type OUI/NON, ou question totale, ou encore question fermée (par opposition aux questions de type WH- ou QU- appelées questions ouvertes ou questions-x). Une interprétation usuelle de ce type de question est la suivante : l'énonciateur est en situation de déficit informationnel et demande au co-énonciateur de valider une des propositions alternatives *That be the mill/That not be the mill* soit  $p/\text{non-}p$ , ci-après  $p/\sim p$ . Une autre façon d'exprimer les choses serait de dire qu'il y a un contenu, par rapport auquel l'énonciateur manifeste une incertitude qu'il communique au co-énonciateur en lui demandant de donner une réponse qui affirme ce contenu ou sa négation. Si la plupart des analyses sémantiques modernes (mais pas toutes comme nous allons le voir) tiennent pour acquis que l'interrogation est dialogique et présentent la demande de réponse comme inhérente au sens d'une question totale, la spécification du contenu en particulier pose problème ; autrement dit, est-ce que le choix offert au co-énonciateur est entre  $p$  et  $\sim p$  (*That be the mill/That not be the mill*) ? Parmi les réponses possibles, on notera les deux suivantes :<sup>9</sup>

(a) Il existe bien une alternative mais elle ne doit pas être formulée en termes d'une proposition et de sa négation mais en termes d'un espace topologique qui permet une frontière entre  $p$  et son complémentaire, soit  $p/p'$  dans la notation de Culioli.<sup>10</sup> Pour justifier trop brièvement cette position, on notera que parmi les réponses par le vieil homme à *Is that the mill?* on aurait pu avoir *perhaps, likely, absolutely*, etc. On peut néanmoins objecter que ces réponses sont en fait des aveux d'ignorance partielle ou de conviction faible, forte ou totale. Le co-énonciateur ne se dérobe pas à la question mais ne peut valider une des alternatives. On peut donc se demander si la représentation sémantique du contenu des questions totales doit refléter les degrés de l'état de connaissance du co-énonciateur. Si on répond négativement à cette dernière question, comme nous le ferons ici, on peut maintenir l'alternative  $p/\sim p$ .

---

de deux ordres produise une injonction plus forte, ce qui n'est pas le cas. En anglais et en français, les questions et les requêtes sont rapportées comme des actes de demande alors que les ordres et les assertions sont des actes de dire : cf. *He asked me whether the door was open* et *He asked me to open the door* vs. *He told me to open the door* et *He told me that the door was open*. On peut interpréter ces observations de la manière suivante : l'acte de dire (ou d'énonciation ultime) qui sous-tend les assertions et les ordres n'est pas modalisé ; en revanche, dans le cas des questions totales, l'acte de dire ultime est modulée par l'impossibilité dans laquelle se trouve l'énonciateur de valider  $p$  ou sa négation  $\sim p$ .

<sup>9</sup> Pour un éventail de réponses sur le statut des questions totales, voir Rossari et alii (2005) et l'excellente synthèse qu'offrent Razgouliava et Rossari (2004 : 73-82).

<sup>10</sup> Voir par exemple les remarques sur *Est-ce qu'il est généreux ?* dans Culioli (1990 : 122). Pour une introduction générale à la linguistique énonciative (principalement culiolienne), voir Durand (2000). J'y signale l'importance de cette approche mais aussi certaines limites et faiblesses sur le plan du formalisme.

(b) On associe le contenu de l'énoncé interrogatif à  $p$  dont la valeur de vérité est mise en question. Cette conception semble être celle de Bolinger (1978) où il explique que la question totale n'est pas une variante réduite d'une question alternative, mais une hypothèse qu'on avance pour confirmation, à quelque degré que ce soit et non seulement en termes d'une opposition polaire. Nous noterons néanmoins que le contenu de la question *Is that the mill?* ne semble pas avoir une orientation positive *démontrable* dans la mesure où le jeune homme, après avoir entendu la réponse « Yes » du vieil homme, déclare : « I do not remember it. ». Cette réponse ne surprend pas le vieil homme puisqu'il explique que ce moulin a été construit depuis la dernière visite du jeune homme. Le vieux moulin, ajoute-t-il, est bien plus bas, après le défilé. Certains lecteurs de cet article souscrivent à l'idée que l'énoncé que nous étudions présente effectivement une hypothèse à orientation positive. Il me semble cependant que si la présomption d'identité entre le référent de *that* et celui de *the mill* était forte (mais pas totale) pour l'énonciateur, il aurait déclaré : *This is the mill, isn't?* Une question comme *Is that the mill?* est compatible avec divers degrés de croyance dans l'esprit de l'énonciateur mais il ne les reflète pas dans sa structure.

Comme dans le cas des développements au sein de la pragmatique, le traitement des questions totales en sémantique linguistique dépend de la position qu'on adopte quant à l'analyse des interrogatives suivantes : (1) les interrogatives où l'énonciateur connaît la réponse (par exemple, *Is that the mill?* demandé par un instructeur militaire à un soldat au cours d'un test) ; (2) les interrogatives qui ne demandent pas d'information mais en fournissent (*Do you realize this is the mill?*), (3) les interrogatives qui servent à exprimer un ordre ou une requête (*Might I suggest you check on the mill again* or *Can you pass the salt?*) ; les interrogatives qui décrivent une situation qui est évidente pour énonciateur et co-énonciateur (*Are you still here?* (=How dare you be here?), *Is that you again?*) ; (5) les interrogatives rituelles (*How are you?*). Nous avons vu plus haut que les spécialistes de pragmatique offraient des réponses à ces questions mais ce ne sont pas les seules possibles.

Enfin, il faut noter que certains spécialistes de sémantique assignent une valeur de base « incertitude » aux questions totales prototypiques et délèguent leur interprétation en contexte à la pragmatique. Pour Berrendoner (1981 : 66-67), la demande de réponse est une conséquence de l'acte perlocutoire accompli par la question car, « d'une façon générale, tout aveu d'ignorance suffit à mettre son destinataire dans l'obligation de fournir une réponse, selon les normes dominantes qui règlent la communication ». On constate qu'il n'y a pas rupture mais continuité entre la tradition philosophique et la tradition linguistique.

A mes yeux, il y a une différence réelle entre l'expression de l'incertitude (cf. *I wonder whether this is the mill*), qui peut en contexte amener un co-énonciateur à fournir une réponse (par exemple *Yes, it is*), et la formulation d'une véritable question. Qu'on puisse ou non offrir un traitement unitaire de tous les types d'interrogative mentionnés plus haut, il me semble qu'on doit traiter la question *Is that the mill?* comme une recherche de validation par le co-énonciateur de  $p/\sim p$ . Par défaut, ce type de question est réalisé par une montée intonative. Si la montée porte

sur *that* et non sur *the mill*, c'est que *the mill* fait partie des éléments connus et est thématique ou 'topic' comme nous allons l'expliquer. En effet, l'expression *the mill* ici n'est pas une reprise (au sens strict) de *a mill* à la ligne 4, contrairement aux apparences. Il semble plutôt, au sein d'un projet militaire qui précède le début du roman, que le jeune homme doit repérer un moulin qui a déjà fait l'objet d'une discussion. La question peut donc être glosée comme suit : *Is that mill which we both can see the mill that we are looking for?*

Du point de vue de la structure informationnelle (disons 'topic'/'focus'), *the mill* est pour ainsi dire connu/donné et il y a une focalisation sur *that*. Que *that* soit focalisé ou pas, l'interrogation elle-même porte sur l'identité entre deux entités. Le *be* est ici équatif. L'étiquette fonctionnelle 'attribut du sujet' n'est pas vraiment satisfaisante si on l'interprète du point de vue sémantique comme exprimant l'attribution d'une propriété à un sujet. Il serait sans doute préférable de parler ici de complément. En effet, on est devant, non pas la description des caractéristiques du sujet, mais l'identité possible entre les référents correspondant à deux expressions. Lyons (1977 : 470) souligne clairement la différence entre une phrase comme : *He is a boy*, qu'il décrit comme une phrase attributive (« ascriptive sentence ») et *The chairman is Paul Jones* qu'il qualifie de phrase équatif (« equative sentence »).<sup>11</sup> D'un point de vue syntaxique, dans une phrase équatif du type **SN be SN**, le complément doit être un nom propre, un pronom ou un syntagme nominal défini mais pas un adjectif. En revanche, un complément attributif peut être un nom ou un adjectif mais pas un pronom ou un nom propre. Par ailleurs, dans les structures équatives, on peut normalement renverser l'ordre des deux SN à volonté : si on peut affirmer que *The chairman is Paul Jones*, on peut également affirmer que *Paul Jones is the chairman*. Evidemment l'ordre de présentation est important du point de vue de la structure informationnelle de l'énoncé mais la valeur de vérité reste la même. Bien que l'énoncé que nous étudions ici (*Is that the mill?*) soit équatif, il n'est pas possible de renverser les deux syntagmes reliés par *is* : *\*Is the mill that?*. Cette non-acceptabilité est intéressante mais ne sera pas approfondie ici.<sup>12</sup>

En revanche nous continuerons à parler des structures équatives car elles nous semblent souvent négligées dans les discussions des anglicistes en France. Elles jouent pourtant un rôle fondamental en sémantique et ne doivent pas être confondues avec les structures attributives - et ce d'autant plus que certaines phrases peuvent être ambiguës et permettre les deux interprétations. Citons Lyons (1977 : 472-473, 1980 : 106-107) :

<sup>11</sup> La grande grammaire de Huddleston et Pullum (2002 : 266-272) opère la même distinction sous les dénominations : 'ascriptive' vs. 'specifying' (= equative). Elle est également notée dans la grammaire du français de Riegel, Pellat et Rioul (1994 : 238). A ma connaissance, cette distinction n'est pas typique des grammaires plus traditionnelles. L'édition de 1988 du Grevisse discute explicitement le type 'La capitale de la France est Paris' et défend l'étiquette « attribut du sujet ».

<sup>12</sup> Francis Cornish (communication personnelle) suggère que l'emploi déictique de *that* rend ce marqueur non autonome en termes d'identifiabilité du référent (lequel doit être déterminé par l'allocutaire à partir du contexte énonciatif/situationnel). Ce n'est que lorsque les deux SN sont référentiellement autonomes que la construction est totalement équatif avec la possibilité systématique de permutation de chacun d'eux. Un traitement complet exigerait d'étudier le comportement des proformes dans les structures équatives ainsi que d'autres structures avec *that* où la permutation semble possible.

The semantic distinction between equative and ascriptive structures is that the former are used, characteristically, to identify the referent of one expression with the referent of another and the latter to ascribe to the referent of the subject-expression a certain property. The equative copula is, therefore, the linguistic correlate of the identity-operator in mathematics or logic ; and, whether or not it is “a disgrace to the human race”, as Russell once remarked, that the same copula is used in many languages in both equative and ascriptive sentences (cf. Kahn, 1973 : 4) it is certainly important, in the semantic analysis of statements, to distinguish those which answer the question of the form *What is John?* from those which answer the question *Who is John?* The sentence ‘John is the chairman’ can be used to answer either of these questions. Similarly, Russell’s (1905) famous sentence ‘Scott is the author of *Waverley*’ can be used either to answer the question *Who is Scott?* (and that is the sense in which Scott took it ...) or, to make the point very crudely, to comply with the instruction *Tell me something about Scott.*

La discussion de la différence entre structures équatives (equative) et attributives (ascriptive) n’est pas sans incidence pour l’analyse de cet énoncé. Tout d’abord, du point de vue de la référence temporelle et de l’aspect, on constatera que l’énoncé (même transformé en phrase active) ne pourrait pas être à la forme dite progressive :

- (2) \*Is that being the mill ?
- (3) \*That is being the mill.

Les énoncés véritablement équatifs *The chairman is Paul Jones / Paul Jones is the chairman* tolèrent mal la construction ‘be...ing’. En effet, la copule dans sa valeur d’identité ne dénote pas un événement ou un processus qui peut être saisi dans son déroulement. On décrit souvent cette impossibilité du progressif (et donc de l’opposition entre permanent et contingent) dans la discussion des emplois statifs des verbes (cf. le travail pionnier de Vendler 1967 et Larreya et Rivière 2005 : 53-56 pour une version pédagogique). Ce point peut paraître évident mais si on veut être complet il faut le mentionner. En effet, dans d’autres phrases similaires avec *that* et *be* où la structure n’est pas équative mais attributive, la construction en ‘be...ing’ peut être tout à fait naturelle (par exemple, *That’s being perverse!* de la même façon qu’on peut dire *You’re being perverse!*).

Un deuxième aspect important de la valeur équative de ‘be’ dans l’énoncé *Is that the mill?* est le lien avec une analyse des énoncés en termes de rôles sémantiques. Une analyse complète du sens des phrases et des énoncés nous semble exiger d’établir une différence entre les catégories syntaxiques, les fonctions grammaticales et les rôles sémantiques. Les rôles sémantiques dits « cas (profonds) », « rôles thématiques » ou « theta-roles » désignent des notions du type : agent, patient, source, but, localisation, etc. Ils incluent en général un cas neutre diversement appelé « thème », « objet », « objectif », « absolu », « nominatif », « neutre ». Je préfère réserver le terme de ‘thème’ pour la structure informationnelle et j’utiliserai ici l’étiquette de Fillmore : Objectif. Nous dirons que les deux SN dans notre phrase ont le même rôle sémantique (Objectif) et nous nous rallierons à la position de John Anderson (1975 : 28, 1997 : §3.1.2, 2006 : 60) qui autorise

spécifiquement la double occurrence d'un même rôle (« absolu » dans sa terminologie) pour des phrases comme :

- (4) (a) The man with the shakes is Fred.  
(b) Fred is the man with the shakes.

phrases qu'il analyse en termes actantiels comme Objectif - Prédicateur - Objectif. La seule différence entre (a) et (b) réside dans l'ordre de présentation de l'information. Dans son travail fondateur 'The case for case', Fillmore (1968) définit l'Objectif en termes notionnels comme suit :

**Objectif (O)** : le cas le plus neutre sémantiquement, le cas de tout ce qui est représentable par un nom dont le rôle dans l'action ou l'état décrit par le verbe est donné par l'interprétation sémantique du verbe lui-même. Il n'est pas impossible que ce concept doive être limité aux non-animés affectés par l'action ou l'état décrit par le verbe.<sup>13</sup>

Examinons maintenant de façon plus précise *that* et *the mill*. Pour analyser correctement *that*, on n'oubliera pas qu'il forme un micro système avec *this* (et même dans certains usages dialectaux, archaïques ou poétiques avec un troisième terme : *yon(der)*). Une discussion adéquate de *this* et *that* nous entraîne sur le terrain complexe de la deixis et de l'anaphore. Nous considérerons ici que le *that* dans la phrase à étudier est fondamentalement **déictique**. Pour bien mettre en place le concept de deixis, qui est lié à l'acte d'énonciation de manière inhérente, on nous pardonnera de citer abondamment Cornish (1999 : 18-19) :

According to Lyons (1977 : 637), deixis (literally, 'pointing' in terms of the speech context, of which by default the current speaker is at the very centre) consists in "the location and identification of persons, objects, events, processes and activities being talked about, or referred to, in relation to the spatiotemporal context created and sustained by the act of utterance and the participation in it, typically, of a speaker and at least one addressee". Such pointing may be achieved by appropriate gestures, of which the outstretched index finger indicating the demonstratum, if not the actual intended referent (see in particular Nunberg 1993) is the prototype. It may also be achieved by means of a high level of pitch and accent -themselves a form of gesture - in the spoken medium, and/or via the use of certain linguistic referring devices : for example, demonstrative pronouns, adverbs or particles, or demonstrative descriptions. This pointing emanates from the 'deictic centre', or origo, to use Bühler's (1934) term, constituted by the very act of utterance in some particular speech context : in the default situation, the fact that a given speaker at a particular point in time (the moment of utterance) and at a certain place has uttered

<sup>13</sup> Traduction fournie dans Anderson et Dubois-Charlier (1975) qui offre une excellente introduction à la problématique des rôles sémantiques (dits cas profonds) dans les années soixante-dix. Pour une vision récente de la grammaire des cas et de sa place dans la linguistique moderne, voir Anderson (2006). Fillmore (2003) présente les principaux articles de ce chercheur sur les rôles sémantiques. En fait, je suppose comme Anderson que le cas neutre Objectif ne doit pas être limité aux non-animés comme pour l'exemple (4).

or produced the form in question, whether verbal or non-verbal, in order to enable his or her addressee to construct the intended referent on the basis of these various utterance parameters.

Au sein des déictiques, l'opposition entre 'this' et 'that' est habituellement conçue comme reflétant une distance (moins physique que mentale) entre l'énonciateur et le référent. Comme l'explique Lyons (1980), « (l)es pronoms démonstratifs et les adjectifs démonstratifs, comme 'this' et 'that' en anglais, ainsi que les adverbes démonstratifs comme 'here' et 'there', sont avant tout déictiques. En gros, la distinction entre 'this' et 'that', et entre 'here' et 'there', dépend de la proximité par rapport au point zéro du contexte déictique : 'this book' signifie « le livre (qui est) ici » « le livre (qui est) près du locuteur » ; 'that book' signifie « le livre (qui est) là-bas » ou « le livre (qui n'est) pas près du locuteur » ou, lorsqu'on l'oppose explicitement à 'this book', « le livre (qui est) plus loin du locuteur (que le livre plus près du locuteur) ».

Si on considère que cette caractérisation s'applique dans notre phrase, on décrira le *that* comme distal (par opposition à un *this* potentiel qui serait proximal). En faveur de cette interprétation dans *Is that the mill?*, on peut citer le fait que juste avant cette phrase, le narrateur a construit une situation où le regard de l'énonciateur descend dans la vallée et où il aperçoit un moulin « far down the pass ». Si l'énoncé avait été *Is this the mill?*, on peut penser que soit le moulin aurait été objectivement proche (et précisé comme tel par des indices co-textuels), soit construit comme proximal par une sélection dans un ensemble (par exemple, *I can see three buildings over there. Is this the mill?*). Considérons, par exemple, le *this* dans *This is the easy country of the pass where the stream flows gently* (l. 18-19). On sait, à cette étape de la lecture du roman, que le jeune homme cherche à repérer non seulement un moulin mais aussi un pont, et sollicite l'aide du vieil homme qui est sa source d'information. Le *this* du vieil homme désigne ici une zone visible (qui peut entraîner la vue objectivement très loin, cf. *far down the pass*) opposée à une zone invisible contenant le vieux moulin et le pont qui intéressent le jeune homme. Le *this* est donc (mentalement) proximal.

Nous avons décrit l'emploi de *that* plus haut comme étant **déictique**. Ce faisant nous avons implicitement souscrit à l'opposition qu'on fait souvent entre un emploi **anaphorique** de *that* et un emploi **déictique**. Un emploi anaphorique implique une référenciation s'opérant par le biais d'un antécédent.<sup>14</sup> Des exemples possibles sont les suivants (Huddleston et Pullum 2002 : 1506-1507) :

- (5) A : Look at the necklace she is wearing.      B : That's the one I gave her.  
 (6) He discovered that she had slept with several other boyfriends before him. That shocked him a good deal, and they had a quarrel about it.

Les linguistes, comme Huddleston et Pullum qui opposent deixis et anaphore prennent ce dernier terme au sens large qui inclut la situation où l'antécédent peut

<sup>14</sup> En revanche, il faut se méfier de l'idée répandue dans de nombreuses grammaires que l'anaphore se réfère à l'antécédent. L'anaphore se réfère à la même entité (concrète ou abstraite) que l'antécédent.

suivre le pronom. Ils parlent alors d'anaphore anticipatoire ('anticipatory anaphora') comme dans l'exemple suivant avec *this* :

(7) This is what I want you to do : Pick up Sue from the airport (she's arriving on Qantas flight 122) and take her to the Astoria Hotel in Brunswick Street.

De nombreux linguistes pensent que *that* tolère mal l'anaphore anticipatoire. Lapaire et Rotgé (1991 : 70) citent cependant les exemples suivants dans lesquels nous respectons la typographie de l'original :

(8) I want to put my head on your breast and put my arms round you and tell you everything. You know, it's strange but that's how I feel tonight. I could die for **THAT - a woman who would put her arms round me and to whom I could tell everything.**

(9) 'No', Phuong said, 'no'. Suddenly, all the anger in both of us vanished; it was a problem as simple as **THAT: it could be solved with a word of two letters.**

D'autres spécialistes préfèrent la terminologie de Halliday et Hasan (1976). Ces derniers parlent d'exophore pour une valeur déictique et désignent tout fléchage co-textuel par le terme générique d'endophore. Un emploi endophorique avec antécédent à gauche est de l'anaphore au sens strict (voir (5) et (6)). Si l'antécédent est à droite on parle de cataphore au lieu d'anaphore anticipatoire (voir (8) et (9)). En fait, comme le fait remarquer Cornish (1999 : ch. 4) il existe des cas traités par Halliday et Hasan comme exophoriques qui ne sont pas vraiment déictiques au sens où nous l'entendons ici. Si **L** et **A** voient tous les deux une personne **P** (connue de **L** mais pas de **A**) qui retient leur intérêt, **L** peut déclarer *He's the new manager of the local store* sans accentuer *he*. Dans ce contexte, Cornish propose de traiter *he* comme anaphorique en dépit du fait qu'il n'y a pas d'antécédent dans le co-texte. Le point crucial est que **L** et **A** ont une représentation mentale de la personne **P** qui est saillante pour les deux participants à l'échange linguistique. C'est ce qui explique qu'on puisse avoir un pronom non accentué et éventuellement réduit dans un registre intonatif bas.

Si on examine attentivement le texte d'Hemingway, il est difficile d'y voir l'emploi de *that* que nous examinons comme la reprise d'un élément du co-texte ou d'une entité mentale partagée. En suivant le fil de la narration, on imagine plutôt la scène suivante déjà décrite plus haut : le jeune homme scrute le col de montagne en contrebas, il aperçoit dans le lointain un moulin et il désigne cette bâtisse par *that* tout en orientant le vieil homme vers ce moulin par un signe de tête ou un simple partage de l'orientation du regard. La fonction de *that* est de diriger l'attention vers une entité dont le statut est incertain (d'où la question). Il faut cependant savoir que de nombreux linguistes énonciativistes insistent sur le fait que les déictiques comme 'this' et 'that' sont toujours fondamentalement anaphoriques et que le sous-morphème TH- présent dans 'this' et 'that' est le signe explicite d'un travail mental de reprise. Il semble évident, comme le souligne Cornish (1999) qu'anaphore et deixis opèrent toujours dans l'interaction entre locuteur et allocutaire à partir du co-

texte, du contexte physique et culturel et du travail mental (actuel et mémoriel) des participants à l'échange.<sup>15</sup> On observera par exemple que, dans le cas que nous étudions, la référence du *that* est en grande partie fixée par la présence de *the mill* dans la question. En effet, une question commençant par *that* peut mener à des référents très distincts (cf. Cornish, 1999 : 79, sur une hiérarchie possible des référents). On comparera par exemple :

- (10) Is that your new Porsche?
- (11) Is that your decision?
- (12) Is that what happened?
- (13) Is that the way you speak to people?

En posant une question totale sur l'équation 'that' = 'the mill' (plus précisément sur l'identité entre les référents de ces expressions), l'énonciateur invite le co-énonciateur à traiter *that* comme désignant ce que Lyons (1977, 1986) appelle une entité du premier ordre : un objet physique aux contours bien définis et qu'on pourrait éventuellement désigner par un nom propre (en se souvenant que les maisons reçoivent souvent des noms propres). Si nous avons raison, *the mill* a permis de restreindre la référence de *that* et cela démontre que la construction du sens se fait aussi rétroactivement dans les textes. Cela ne prouve néanmoins pas que la distinction entre deixis et anaphore (au sens large) ne soit pas opératoire dans bon nombre de cas. Ce qui unit les différents usages de 'that' est le pointage d'entités diverses qui sont rendues saillantes dans une situation donnée (deixis pure comme le *that* du texte) ou qui sont déjà saillantes dans une situation partagée ou de par le contexte (ces deux derniers cas soulignant l'importance d'une approche psychologique / mémorielle de l'anaphore). Les indexicaux comme le disent les philosophes opèrent en extension et en intension (ou en compréhension). Je ne me rallie pas à l'approche qui traite l'intension comme primaire. Ces deux aspects de la signification doivent pour moi être simultanément pris en compte. Je ne dis pas que chaque acte de langage doit faire référence au monde phénoménal et, bien sûr, nous parlons constamment d'entités imaginaires mais je souscris néanmoins comme Lyons (1977 : 110-112) à une version du réalisme naïf. Le rapport au monde phénoménal dans l'interaction face-à-face entre énonciateurs est fondamental si on veut rendre compte de l'acquisition et du fonctionnement des langues naturelles.

Au regard de ce qui vient d'être dit, que doit-on penser de *the mill*? Il semble ici légitime de penser que *the mill* est fondamentalement anaphorique dans cet énoncé, si on accepte l'hypothèse que la différence entre deixis et anaphore fait sens et peut s'appliquer au déterminant *the*. Les exemples suivants, cités par Lapaire et Rotgé (1991 : 122-123), peuvent se prêter à une interprétation déictique (même si ces auteurs rejettent cette solution) :

- (14) See down there, among **THE bushes**. Wouldn't that make a perfect dressing room for the actors?
- (15) Go and ask **THE prop-manager** if he can spare me a minute or two.

<sup>15</sup> Pour des précisions, voir Cornish (à paraître).

- (16) (Ecriveau. Le lecteur n'a pas forcément repéré la marche) Mind **THE step**.  
(17) (Ecriveau. Même cas que précédemment : le chien n'est pas forcément visible mais la pancarte en affirme l'existence) Beware of **THE dog**.  
(18) **THE wind** is high today

La synthèse qu'offrent Lapaire et Rotgé (1991) suggère que de nombreux énonciativistes français envisagent le fonctionnement de *the* comme toujours anaphorique. Selon ces auteurs :

On peut donc imaginer que l'article THE - qualifié de *weaker* THAT par O. Jespersen (*Essentials*, 161) - a conservé la double idée de rapport à une **activité mentale antérieure** (avant de « désigner » je repère, j'enregistre, j'évalue un certain nombre de données, de phénomènes) et de **présupposition d'existence** (sauf hallucination ou tromperie concertée, je ne montre que ce que j'ai préalablement posé au monde). Cet héritage est d'ailleurs visible sur un plan formel, puisque TH- (que TH-E tient de TH-AT) est le signe (récapitulatif) et qu'il est permis d'attribuer à -E les vertus « clôturantes » de -AT (cf. THIS et THAT 2.2.2) : le travail d'évaluation antérieur (TH-) est parfaitement scellé, clos (-E). L'énonciateur le traite comme un véritable **acquis**, sur lequel il mise personnellement, en faisant le pari que son partenaire est en mesure de saisir la teneur et le résultat de ce travail.

Les exemples ci-dessus ((14)-(18)), où le co-texte joue un rôle nul, sont traités par Lapaire et Rotgé comme des cas d'**anaphore situationnelle**. En dépit des apparences, aux yeux de ces spécialistes, on ne décrit pas l'objet ou la situation de façon directe car *the* interpose entre les choses et les mots un acquis conceptuel, une pensée qui a déjà traité les données et dont TH- est la trace et -E la clôture définitive : « En s'exclamant *THE wind is high today*, l'énonciateur n'en est plus au stade premier de la détection du « phénomène vent » mais se place d'emblée au stade ultérieur du commentaire, de la prise de position (« ça souffle fort »). L'étape initiale d'enregistrement et d'interprétation (« tiens, il y a du vent ») est donc évoquée, utilisée et dépassée. » (Lapaire et Rotgé, 1991 : 122-123). Bien évidemment, la notion d'anaphore situationnelle s'appliquerait à *that* dans *Is that the mill?* si on adopte cette terminologie.

La question est néanmoins compliquée. L'emploi de *the*, nous sommes d'accord, présuppose normalement l'existence de l'entité, l'ensemble, la qualité ou la quantité à laquelle on se réfère. Même dans une phrase négative comme *She did not turn up at the meeting*, on présuppose qu'il y a eu une réunion. Dans la démarche de Culioli et de ses disciples, on dirait que *the*, qui est la trace d'une opération de fléchage, suppose toujours une opération antérieure d'extraction (« prélèvement implicite ou explicite qui indique la pré-validation de l'occurrence », Bouscaren et alii, 1987 : 85-86). L'opération de fléchage est toujours seconde, mais une fois l'extraction effectuée on peut, déclarent-ils, séparer des fléchages déictiques (19) de fléchages anaphoriques (20) :

- (19) Pass me the salt, please.

(20) We had a castle a mile away, down by the village. Then we took a fancy to the valley and pulled the castle down, carted the stones up here, and built a new house. (Evelyn Waugh, *Brideshead Revisited*)

Cette opposition entre 'anaphore textuelle' et 'anaphore situationnelle' nous semble démontrer qu'il y a deux pôles dans l'usage de la langue : l'un où le co-texte / contexte est fondamental pour l'interprétation et l'autre où la situation d'énonciation (au sens concret et abstrait) fournit les indices cruciaux pour l'interprétation des expressions contenant *the* ou les démonstratifs *this/that*.

En ce qui concerne *the mill* dans *Is that the mill?*, le texte entier démontre à mes yeux que le jeune homme est à la recherche d'un moulin et d'un pont précis. Si *a mill* dans la phrase *he saw a mill beside the stream* (l. 4) n'est pas, au sens strict, l'antécédent de *the mill*, il n'en reste pas moins que cet énoncé révèle l'intérêt du jeune homme et son attente. Dans *Is that the mill?*, le fléchage de *mill* (nom comptable ou dénombrable au singulier) par *the* permet donc de désigner une entité qui est déjà présente dans le stock mémoriel et attentionnel des protagonistes. L'emploi de *the* effectue, pour ainsi dire, un coup de force linguistique qui érige la bâtisse perçue en entité satisfaisant de façon unique et non ambiguë la description adoptée (à savoir *mill*). La réponse du vieil homme - *Yes* - démontre qu'il accepte tacitement les prémisses référentielles de la question du jeune homme et (à raison ou à tort, car nous ne sommes pas dans la vérité objective) qu'il valide la valeur positive de l'alternative, à savoir « *that = the mill* ». Un refus de coopération aurait pu livrer des réponses du type : *What do you mean ? There are lots of mills down there*. Cet emploi de *the* que de nombreux linguistes qualifieraient de **spécifique** correspond relativement bien à la dénomination de la grammaire traditionnelle 'article défini'. Les ouvrages de référence modernes ont néanmoins raison de signaler que les étiquettes 'article défini' et 'article indéfini' (réinterprétées de façon adéquate) ne couvrent qu'une partie des emplois de ces déterminants. Ainsi, *the* peut avoir des emplois génériques et tous les linguistes savent qu'une phrase comme *the tiger is dangerous* a deux interprétations possibles : « le tigre (en tant que classe) est un animal dangereux », ou « le tigre spécifique (dont nous venons de parler, par exemple) est un animal dangereux ».

Le lecteur constatera donc que je me suis écarté de l'interprétation très répandue chez les énonciativistes anglicistes concernant la valeur « signe récapitulatif » du sub-morphème TH-. Précisons les choses. S'il est vrai que la fricative /ð/ à l'initiale de mot est uniquement attestée dans des morphèmes grammaticaux, on peut se demander si sa valeur est vraiment un invariant de **reprise anaphorique**. En effet, peut-on vraiment interpréter un *then* désignant une situation future non-actualisée comme un signe de récapitulation mentale ? Soit, par exemple, la situation où **L** déclare à **A** qui lui a demandé comment se rendre à la poste : *Straight on, take the first on your right, the second on your left and then you will see the post office right in front of you*. De même, doit-on interpréter le 'though' glosable par 'même si' (par exemple, *Her name was Rose though nobody called her that*) comme un signe de récapitulation mentale ? Et que faire des variétés ou des registres où l'on emploie les formes comme *thee, thou, thy*, etc. (ce qui est

incidemment le cas au sein du roman d'Hemingway comme nous l'avons signalé, voir note 6) ?

Les pronoms personnels ne sont pas des éléments de reprise : ce sont des déictiques purs, des indexicaux désignant les protagonistes de la communication langagière. Faut-il supposer que lorsque les formes comme *thee* ou *thou* ont disparu de l'usage standard, il y a eu restructuration sémantique privilégiant un invariant anaphorique ? En fait, ce que nous suggèrent les variétés non standard ou la diachronie, c'est que /ð/ n'est ni un signe obligatoire d'anaphore ni nécessaire à la deixis/anaphore au sein des démonstratifs (cf. *yon(der)*). Les rapports entre forme et sens dans les langues naturelles sont rarement biunivoques.

Enfin, on peut s'interroger sur le statut des portions qui demeurent si on découpe les mots en TH- en deux sous-parties. En général, lorsqu'une décomposition morphologique est motivée, les sous-éléments sont récurrents dans les mots de la langue avec un sens relativement stable. Ce ne semble pas être le cas pour les portions restantes dans les mots grammaticaux en TH- : cf. *-ough* dans *though*, *-is* dans *this*, *-en* dans *then*, etc. Même si on accordait la thèse que le TH- correspond à un invariant sémantique, les mots en question correspondent, en ce qui me concerne, à des « cranberry morphemes » (Bloomfield, 1933 [1976 : 208]) et on ne peut construire aucun discours motivé sur la portion après le TH-. Je ne nie pas qu'il puisse exister des ressemblances phonologico-sémantiques entre diverses classes de mots de la langue comme le signalait déjà Bloomfield (1933[1976 : 244]) à propos des morphèmes grammaticaux commençant par TH- entre autres. Il n'en découle pas que ces ressemblances doivent être exprimées sous la forme d'invariants sémantiques précis (i.e. caractérisables dans une métalangue contrôlée). Dennis Philips, qui défend dans divers travaux une analyse de tels cas en *sub-morphèmes* (par ex. Philips, 2002), pense que cette dernière hypothèse prive de sa force la critique ci-dessus. Mais, à mon sens, quel que soit le niveau d'analyse, toute division linguistique doit être justifiée en termes de récurrence et d'identifiabilité des sous-parties. Est-ce vraiment le cas ici ?

Pour conclure cette partie, penchons-nous rapidement sur un point de stylistique. Certains étudiants considèrent que dans *Is that the mill?* 'that' a une valeur dépréciative. On se souviendra en effet que la valeur distale (ou non-proximale) de *that* acquiert facilement des connotations négatives. Quirk et alii (1985) signalent que, dans des exemples comme (21) et (22), *that* exprime un rejet ou une désapprobation :

- (21) Janet is coming. I hope she doesn't bring *that* husband of hers  
(22) She's awful *that* Mabel

On pourrait très bien imaginer la même valeur dépréciative pour un emploi pronominal de *that* dans un exemple comme (23) :

- (23) Surely, you're not going to eat *that*!

Si de tels exemples peuvent être convaincants, il ne semble pas qu'on puisse attribuer au *that* de *Is that the mill?* des connotations négatives. La question *Is that*

*the mill?* est enchâssée comme complément de *He asked* sans aucune précision adverbiale positive ou négative (par exemple, *with impatience*). La narration est construite dans un style dépouillé où rien ne permet d'accéder aux pensées intimes des personnages. De même, les dialogues ne comportent aucune modulation adverbiale ou modale trahissant l'approbation ou la désapprobation des protagonistes. La perception d'une valeur dépréciative de *that* dans cet exemple résulte d'une sur-application mécanique des observations stylistiques que fournissent les manuels de référence.<sup>16</sup>

## 2. Retour sur la morphosyntaxe

Dans les paragraphes précédents, nous avons abordé en détail divers aspects de l'interprétation sémantique (au sens large) de l'énoncé *Is that the mill?* dans son contexte d'utilisation. En général, ces aspects mobilisent les étudiants lors des concours et semblent prioritaires dans certains manuels. Il y a néanmoins un ensemble d'observations à faire sur les plans morphologique et syntaxique qui semblent tout aussi intéressantes. On doit d'abord rappeler que la forme *is* de la copule 'be' illustre la diversité morphologique des réalisations de cette dernière (au sein d'une langue où la flexion est relativement pauvre en comparaison du français et encore plus du vieil anglais, du latin ou du grec). C'est le seul verbe de l'anglais qui a une forme spéciale pour la première personne du singulier au présent (*am*) et deux formes au prétérit (*was, were*). On peut également noter que c'est le seul verbe qui permet l'expression morphophonologique et morphographémique du subjonctif dit passé avec *were* comme forme unique à toutes les personnes : *It would be odd if I/you/she/he/we/they were awarded the prize*. Sans parler des formes négatives (cf. *aren't I*). La copule occupe donc une place de choix au sein de la morphologie irrégulière de l'anglais.

Le terme 'irrégulier' est parfois rejeté mais quelles règles synchroniques peut-on invoquer ici pour justifier les réalisations du lexème 'be' ? Ces dernières fournissent d'excellents exemples de **supplétion**. Le maintien d'une morphophonologie différenciée dans les verbes forts illustre une propriété qui a été négligée par la plupart des écoles de linguistique moderne (sous l'influence directe ou indirecte de Chomsky<sup>17</sup>), à savoir les aspects de fréquence. L'emploi fréquent des

<sup>16</sup> On trouvera une discussion récente de diverses approches énonciatives de 'this' et 'that' dans Douay (2006). Cette dernière y avance un traitement original des déictiques dans sa Théorie de la Relation Interlocutive. Une partie des préoccupations de Douay semble rejoindre, par d'autres voies, la tradition pragmatique discutée plus haut.

<sup>17</sup> Sur ce plan comme sur d'autres ce dernier est l'héritier de la tradition 'structurale'. Je note par exemple la déclaration suivante de Whorf (1940[1956 : 230-231) : « Linguistics is also an experimental science...In place of apparatus, linguistics uses and develops TECHNIQUES. Measuring, weighing, and pointer reading devices are seldom needed in linguistics, for quantity and number play little part in the realm of pattern, where there are no variables but, instead abrupt alternations from one configuration to another ». Ceux qui comme l'auteur de ces lignes ont travaillé dans cette perspective s'y sentent plus à l'aise mais ériger des préférences personnelles en credo pour la linguistique est dangereux. Durand et Lyche (2007) défendent l'importance d'une approche quantitative en phonologie même si l'interprétation des chiffres fait problème. Pour une discussion de cette question d'un point de vue chomskyen, voir Smith (1989, ch. 16 : 'The numbers game').

verbes est un frein à leur régularisation. Les approches dites 'usage-based' (Bybee 2001, 2007) insistent au contraire sur le fait qu'il existe un énorme stockage mental de formes linguistiques de surface (y compris des fragments d'énoncés et des énoncés entiers). Une grammaire comme celle de Biber, Johansson, Leech, Conrad et Finegan (1999), fondée sur de très grands corpus, fournit des données quantitatives sur les diverses structures morphosyntaxiques, données dont on aurait tort de croire qu'elles ne jouent qu'un rôle marginal dans les langues. Dans le cas du verbe 'be', Biber et alii signalent : « The primary verb BE in its role as a main verb is the single most common individual verb, about as common as all the modal auxiliaries together. » (1999 : 359). Il existe actuellement des convergences intéressantes entre la grammaire cognitive et les données quantitatives. Les grammaires dites de construction (Goldberg, 2006) essayent précisément de répondre à ce défi.

Ces observations sur les réalisations morphologiques de 'be' dans la langue standard ne doivent pas nous faire oublier qu'il existe de nombreuses variétés de l'anglais où la copule n'a pas les mêmes réalisations que dans les variétés standard. L'exemple le plus connu est ce qu'on appelle l'AAVE (*Afro-American Vernacular English*, ex- *Black English Vernacular* BEV). Dans ce dernier décrit en particulier par Labov (1972 : 226-234), il est fréquent que la copule soit absente dans des phrases comme *He wild*, *She out the game*, *He gon' try to get up*. En revanche, l'effacement (si telle est l'explication) n'est pas possible dans les formes elliptiques (*He is too*), dans les cas d'attraction-wh (*That what he is*), au prétérit (*They was real tired*), au participe passé (*They might 'a' been...*) ou avec la négation (*My name ain't Jane*). Nous ne nous appesantirons pas sur ces exemples de variation mais on pourrait penser qu'ils devraient faire partie de la culture de futurs enseignants.

La morphologie du verbe auxiliaire 'be' nous amène naturellement à parler de syntaxe. Tout d'abord, il faut séparer le 'be' copule traité comme verbe primaire du 'be' dans la construction 'be ... ing' (*She is being difficult*) et du 'be' passif (*She was last seen in the post-office*). Même si on peut séparer ces trois emplois de 'be', ils peuvent être différenciés des verbes dits pleins ou lexicaux à partir de tests classiques illustrant les propriétés qu'on range parfois sous l'acronyme NICE (voir Palmer, 1965 : 21-27, Huddleston et Pullum 2002 : 92-102). Ces propriétés différencient les 'auxiliaires' des verbes lexicaux vis-à-vis de la Négation, de l'Inversion, du Code et de l'Emphase. Ainsi à *That is the mill* ou plus naturellement à l'oral *That's the mill*, on fera correspondre les phrases (24)(a)-(d) ci-dessous qu'on opposera à (24)(a')-(d') qui sont des modulations de *The young man saw the mill*.

(24) Propriétés de type NICE

- (a) *That's not the mill/ That is not the mill /That isn't the mill.*
- (a') *The young man did not see the mill*
- (b) *Is that the mill?*
- (b') *Did the young man see the mill?*
- (c) *That's (?the) a mill and so is that*
- (c') *The young man saw the mill and so did the old man*
- (d) *That IS the mill.*
- (d') *The young man DID see the mill.*

Tous les auxiliaires n'ont cependant pas les mêmes caractéristiques. Hughes et Trudgill (1997 : 19-20) notent par exemple que, jusqu'à récemment dans l'anglais d'Angleterre, 'have' exigeait *do-support* dans ses emplois dynamiques (*Does she have coffee with her breakfast?*) mais pas pour dénoter un état (*Have they any money?*). En revanche, dans certaines variétés de l'anglais en Ecosse, dans le nord de l'Angleterre et d'Irlande, 'have' est traité comme auxiliaire dans tous les cas : *Has she coffee with her breakfast?*, *Have they any money?* L'anglais des Etats-Unis quant à lui a recours à *do-support* dans ces deux contextes : *Does she have coffee? Do they have any money?*, usage qui semble se généraliser dans le sud de l'Angleterre. Même 'be' se révèle plus complexe que prévu puisqu'on peut relever trois emplois supplémentaires qui ne satisfont pas tous les tests de type NICE. Ils sont recensés par Huddleston et Pullum (2002) qui distinguent le 'be' quasi-modal (*You are not to tell anyone*), le 'be' motionnel (*She has been to Paris twice already*), et le 'be' lexical (*Why don't you be more tolerant*). Pour s'en tenir au dernier cas, on voit qu'on peut combiner 'do' et 'be' dans des structures du type *why + do* et dans les phrases en *if* : *If you don't be quick, you'll lose*. Mon expérience est qu'il n'est pas rare de rencontrer des candidats aux concours capables de dissertar admirablement sur les valeurs sémantiques des auxiliaires mais n'ayant qu'une connaissance vague de ces faits de « surface ». On pourrait objecter qu'ils devraient les connaître mais ceux qui ont examiné attentivement le comportement des auxiliaires, même en se limitant aux variétés britannique et américaine dites standard, savent qu'ils posent souvent des problèmes de description redoutables (cf. 'dare', 'need', 'ought', 'used', par exemple).

On ne peut cependant parler de syntaxe sans soulever plusieurs questions cruciales pour la théorie linguistique. En particulier, quelles sont les catégories fondamentales de la syntaxe et leur organisation syntagmatique ? De nombreux linguistes auxquels je me rallie considèrent que les catégories traditionnelles sont des abréviations de propriétés plus fondamentales qu'on peut formaliser sous la forme de traits, éléments ou composants. J'ai défendu avec John Anderson l'hypothèse d'analogie structurale qui pose que les primitives linguistiques sont des traits unaires (ou monovalents) qui peuvent être combinés dans des relations éventuellement asymétriques. En phonologie, ces traits unaires ont une base phonétique. En syntaxe, ils ont une base sémantique (et, de fait, la séparation radicale entre syntaxe et sémantique que pose la grammaire générative chomskyenne ne se justifie pas). C'est l'hypothèse qu'explore la grammaire notionnelle d'Anderson (1986, 1997, 2006a, b), qui sur ce plan-là se situe dans le prolongement de Lyons (1966, 1977, 1986). D'autres perspectives ont été défendues (Baker 2003, Croft 1991).

On ne voit pas pourquoi ces questions qui ne sont pas nouvelles, ne font pas partie de la culture de futurs enseignants. Je considère, par ailleurs, qu'un des acquis fondamentaux de la réflexion linguistique depuis Saussure est une meilleure compréhension des syntagmes et de leur structure interne. Qu'il n'y ait pas convergence absolue de tous les linguistes n'est pas propre à ce domaine d'analyse. Néanmoins, nombre de linguistes à un niveau international se retrouvent dans le postulat qu'une formalisation syntaxique adéquate doit rendre compte du fait que

des séquences comme *it, he/him, that, the old mill* ou *the brown, pine-needle floor of the forest* peuvent occuper les mêmes positions au sein des phrases de la langue. La solution classique, qui n'est pas la seule, consiste à poser un constituant de type 'syntagme nominal' ou 'groupe nominal'.<sup>18</sup> Même si la formalisation précise à adopter fait l'objet de débats, peut-on continuer à faire comme si les phrases étaient de simples chaînes de mots qu'il suffit d'étiqueter avec les termes de la grammaire traditionnelle pour passer à ce qui compte vraiment, l'analyse de la signification ? Pour prendre un seul exemple, traiter des séquences comme *John's car* ou *my friend's car* comme des exemples de la concaténation **N 's N**, ce que font encore certaines grammaires anglaises, n'est acceptable ni syntaxiquement, ni sémantiquement. On sait en effet que, dans les génitifs déterminatifs, c'est un syntagme nominal tout entier qui reçoit la marque du « possessif » l'SI comme le démontrent les exemples suivants (dont (c)-(e) sont empruntés à Larreya et Rivière (2005)) :

- (25) Génitif déterminatif
- (a) The heir apparent's crown
  - (b) The lady-in-waiting's handbag
  - (c) The girl next door's boyfriend
  - (d) A day or more's sailing from Manila
  - (e) Ted and Lyn's parents (≠ Ted's and Lyn's parents)

Est-ce que le refus de reconnaître des syntagmes et l'utilité des représentations en parenthèses, arbres ou graphes ne confinent pas dans certains cas à une réaction épidermique qu'il serait temps de surmonter si la linguistique est vraiment une science (ou tout simplement une discipline rationnelle) et donc cumulative<sup>19</sup> dans ses résultats et ses méthodes?

Pour revenir à *Is that the mill?*, il y a, nous l'avons dit, une réflexion à effectuer sur la catégorisation syntaxique des éléments en présence. Nous n'approfondirons pas cette question ici et nous nous contenterons donc essentiellement des étiquettes traditionnelles. Nous traiterons cependant la copule 'be' comme un verbe même si elle possède des propriétés qui permettent de la sous-classer comme 'auxiliaire' du point de vue morphosyntaxique (ce qui ne signifie pas qu'elle est un simple adjuvant sans importance !). En termes de constituants, est-ce que la structure de cette phrase est du type suivant :

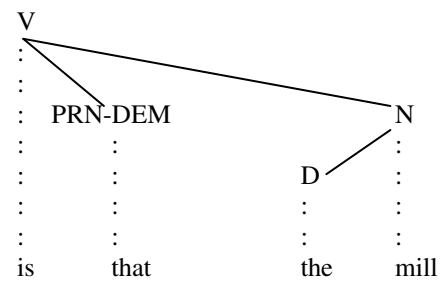
- (26) [<sub>P+interrogative</sub> [<sub>V</sub> is] [<sub>SN</sub> [<sub>PRN-DEM</sub> that]] [<sub>SN</sub> [<sub>DET</sub> the] [<sub>N</sub> mill]]]

<sup>18</sup> Il y a désormais des manuels très accessibles qui permettent un travail de fond sur la morphosyntaxe dans un cadre génératif « généraliste » : Burton-Roberts (1997), Huddleston (1988), Huddleston et Pullum (2005). On peut considérer que Culicover et Jackendoff (2005) est la version théorisée de ces ouvrages pédagogiques. Dubois-Charlier et Vautherin (1997) et Khalifa (1999) offrent ce type de perspective pour les concours.

<sup>19</sup> Dire que la linguistique doit être cumulative exige entre autres à mes yeux de reconnaître non seulement les apports chomskyens mais aussi celui des « structuralistes » sans parler de la grammaire traditionnelle dans sa diversité et sa richesse descriptive et théorique.

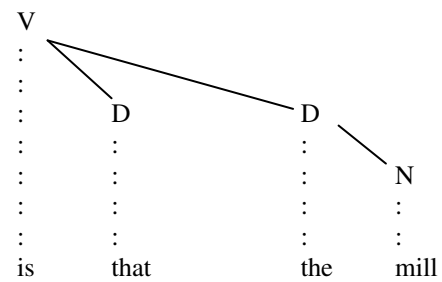
ou plutôt comme (27), qui illustre une représentation dépendancielle à la Tesnière :

(27) Représentation dépendancielle 1



Une différence importante entre ces deux modes de représentation est que les graphes de dépendance expriment directement la notion de rection. L'élément-tête est le verbe dont les syntagmes nominaux sont des dépendants. Tout élément qui régit d'autres éléments constitue avec eux un syntagme. Le N avec le D à sa gauche constitue donc un syntagme nominal. On constate immédiatement l'importance des étiquettes. Pour exprimer la similarité de fonctionnement syntaxique et sémantique entre les pronoms et les noms avec leurs dépendants, il y a deux solutions : soit on traite *that* comme un N, soit on le traite comme un D (dans ce cas comme dans *that mill* par exemple) et on considère que les D sont têtes de leurs groupes. C'est, par exemple, avec des complexités que nous laisserons de côté ici, la solution que défend Anderson (1976, 2006a) :

(28) Représentation dépendancielle 2



Bien évidemment la stratégie consistant à traiter les D comme des têtes peut être également défendue dans des modèles syntagmatiques comme les grammaires d'inspiration chomskyenne. C'est par exemple la solution que résume Radford (1997, 2004).<sup>20</sup>

<sup>20</sup> A ma connaissance, l'analyse des déterminants comme tête de SN en grammaire générative chomskyenne trouve son point de départ dans Abney (1987). Michel Aurnague me fait remarquer que

Une autre question essentielle en syntaxe est le statut des interrogatives par rapport aux phrases déclaratives qui leur correspondent. En grammaire générative chomskyenne, on invoque des opérations de mouvement. En termes très simplifiés (qui fusionnent abusivement le morphème T de *présent* et le verbe *be*), on pose une structure de départ comme :

(29) [<sub>P+interrogative</sub> [<sub>SN</sub> that] [<sub>SV</sub> [<sub>V</sub> is ] [<sub>SN</sub> the mill]]]

et on déplace le verbe *is* en tête de phrase en laissant une trace (*e*), avec le même indice que *is* :

(30) [<sub>P+interrogative</sub> [<sub>i</sub><sub>S</sub>] [<sub>SN</sub> that] [<sub>SV</sub> [<sub>V</sub> e<sub>i</sub>] [<sub>SN</sub> the mill]]]

Ce type d'analyse soulève plusieurs questions intéressantes. Tout d'abord, est-il nécessaire de traiter les questions comme dérivées par une transformation d'une structure de base (proche de la structure de la phrase affirmative) ? Il ne faut pas confondre ici les hypothèses de la grammaire générative chomskyenne avec la grammaire générative en général. De nombreux linguistes qui ont épousé l'idéal de description explicite, formalisante, et algorithmique, que défendait Chomsky dans ses premiers travaux n'adhèrent pas nécessairement à l'hypothèse transformationnelle (voir par exemple les cadres du type LFG, GPSG, HPSG, etc.).<sup>21</sup> Anderson, qui avait pourtant adopté une approche transformationnelle dans ses travaux classiques sur la grammaire des cas (1971, 1977) déclare même dans les pages de la présente revue : « The adoption of transformations was an unnecessary diversion from the development of grammatical theorising. » Ce jugement est un peu trop sévère à mes yeux car l'approche de Chomsky a permis d'étudier une technique possible pour extraire des schémas prédicatifs abstraits partagés par diverses structures et de se focaliser sur des constructions récalcitrantes (par exemple les dépendances entre constituants discontinus dans des structures potentiellement récursives). En tout état de cause, si on n'adopte pas une approche transformationnelle, il faut s'assurer que le noyau prédicatif <that – be – the mill> puisse être extrait des diverses structures comme celles que nous avons résumées en

---

l'analyse des déterminants et des quantificateurs dans les travaux classiques de Montague en sémantique logique publiés au début des années soixante-dix contiennent (au moins implicitement) le même type d'analyse. Radford (1988, 1997, 2004) permet de suivre l'évolution de la théorie chomskyenne mais il ne fournit pas toujours la grille de lecture historique pour la comprendre.

<sup>21</sup> Chomsky n'adopte désormais plus l'interprétation algorithmique de son travail original et l'objectif de la description d'une langue comme la spécification des phrases grammaticales ou bien formées par opposition aux phrases agrammaticales ou mal formées. Smith (1999 : 32-33) défend même l'idée que cet objectif n'était pas central à l'entreprise chomskyenne. Autant je suis convaincu que le travail de Chomsky a pu être mal représenté en France (voir Durand 2001), autant il me semble que Smith projette les préoccupations récentes de Chomsky sur son travail antérieur. Je ne vois rien dans *Syntactic Structures* (1957) ou dans la thèse de Chomsky (1955) qui corresponde exactement à la distinction entre Langage-I et Langage-E telle qu'elle est défendue dans Chomsky (1986) et dans les publications ultérieures. Philip Carr me signale que, suite à son propre compte rendu de Smith (1999), ce dernier a modifié cette vision historique dans la deuxième édition de son ouvrage.

(24) à propos des propriétés NICE. Les partisans de la théorie des opérations énonciatives (TOE) pourraient objecter que leur approche, qui part de ce contenu de pensée (dictum) qu'est la lexis, répond directement à cette question. Mais, si nous défendons un niveau de représentation syntaxique (ou sémantico-syntaxique comme celui que prône Anderson 2006 *inter alia*), c'est parce que les travaux dans le cadre de la TOE ne me semblent pas avoir décrit de façon tout-à-fait explicite le lien entre structures morphosyntaxiques et représentations métalinguistiques (voir Milner 1992, Durand 2000, Boisson 2006). Si on peut reprocher aux travaux chomskyens de négliger la sémantique et la possibilité de motiver sémantiquement un ensemble de faits jugés purement syntaxiques, le contraire semble vrai de la TOE.

Les remarques ci-dessus nous amènent naturellement à parler des syntagmes verbaux en anglais. Les analyses génératives classiques que résument (29) et (30) postulent que les phrases de l'anglais au niveau sous-jacent et en surface comportent un syntagme nominal et un syntagme verbal. Elles se rallient donc en dernier ressort aux analyses remontant à Aristote de division des propositions en Sujet/Prédicat, position défendue de manière magistrale par la grammaire et la logique de Port-Royal.<sup>22</sup> Ce postulat est un des plus controversés de la grammaire de l'anglais et d'autres langues. Certaines écoles rejettent complètement cette hypothèse. Ainsi la grammaire de Larreya et Rivière (2005) postule des syntagmes de divers types organisés autour du verbe. La même position semble être adoptée dans les travaux d'inspiration culiolienne pour lesquels le verbe correspond prototypiquement au prédicat(eur) au sein des lexis. En revanche, on notera que Lapaire et Rotgé (1991) font une place centrale à l'opposition S/P. A moins d'erreur d'interprétation, cette dichotomie fonctionnelle semble essentiellement correspondre à l'opposition catégorielle SN/SV. On peut enfin dans une position générative non-transformationnelle défendre diverses positions. Sans souci d'exhaustivité, on peut (a) ne pas adhérer à l'hypothèse d'un SV ; (b) adhérer à l'hypothèse d'un SV pour certaines structures phrastiques mais pas toutes (par exemple, pas pour les questions du type *Is that the mill?*) ; (c) poser que la notion de SV peut être maintenue en séparant la représentation en deux composants : (i) une représentation en constituants non ordonnés qui assigne une structure hiérarchique aux constituants, (ii) des contraintes ou règles de linéarisation. Une partie de la réponse est liée à l'analyse sémantique qu'on propose des phrases et des énoncés. J'ai suggéré en §1.3 que l'analyse propositionnelle de *Is that the mill?* n'avait pas à être formulée en termes de S/P puisque j'ai avancé une analyse (partielle) du type (31), où l'ordre des éléments est purement conventionnel :

(31) <{prédicat = be, valeur = égalité}, {argument1 = that, rôle = objectif}, {argument2 = mill, rôle = objectif}>

Si l'on pose que le rôle de la morphosyntaxe est de permettre d'encoder et de décoder des fonctions propositionnelles, rien ne nous force à postuler un SV pour *Is that the mill?* On notera cependant que, pour d'autres interrogatives (e.g. *Did the*

<sup>22</sup> Voir Durand (1977) pour une perspective historique sur la question.

*receptionist give the key to Mary?*), pour les phrases déclaratives (e.g. *The receptionist gave the key to Mary*) ou pour des impératives (e.g. *Give the key to Mary*), on peut construire en anglais des arguments de divers types (pronominalisation en *do so*, ellipse, coordination, etc.) pour justifier un SV. Nous laissons donc la question ouverte en soulignant que les étudiants ont le droit de savoir qu'il existe des positions contradictoires. A notre sens, une des tâches fondamentales dans la préparation des candidats aux concours devrait être de leur apprendre *de façon critique* à séparer les catégories de base (par ex., N, V, D, etc.), les syntagmes (par ex., SN, SP, SA, etc.), les fonctions grammaticales (par ex., complément vs. circonstant, sujet, objet, etc.), les rôles sémantiques (agent, objectif, locatif, etc.) et les unités informationnelles (par ex., topic/focus ou thème/rhème). Au sein de ces distinctions le terme 'prédicat' est ambigu puisqu'il désigne soit une unité correspondant essentiellement au prédicat de la logique classique, soit un prédicat(eur) au sens du calcul des prédicats de la logique moderne. Mon sentiment est que trop d'ouvrages de préparation au concours éludent ce problème avec pour résultat des confusions graves dans l'esprit des étudiants qui sont confrontés à des usages totalement contradictoires sans qu'on leur ait fourni les clés d'interprétation.

### 3. Conclusion

Dans les paragraphes qui précèdent, j'ai cherché à explorer la forme et la signification d'un énoncé bref et plutôt simple dans la gamme de complexité des questions qu'on pose aux candidats aux concours de l'enseignement secondaire en France. En tenant explicitement compte du co-texte, j'ai esquissé des éléments de réponse dont certains sont discutables et probablement erronés. Comme je l'ai souligné dans l'introduction, ce n'est pas un nouveau modèle qui est proposé pour les concours ici mais des pistes de réflexion pour une meilleure formation des étudiants et des maîtres.

Si l'on est d'accord qu'un bon traitement de fragments d'énoncé ne peut se faire qu'en les restituant au sein des énoncés dans la complexité de leur fonctionnement, on peut se demander si le format proposé dans un concours comme le CAPES (commentaire d'environ trois minutes par fragment souligné) ne favorise pas un centrage arbitraire sur certaines questions aux dépens d'autres. L'absence de véritable dialogue avec l'étudiant et le fait que ce dernier n'a pas le temps de symboliser au tableau des sous-aspects de son analyse favorisent l'exercice d'école plutôt que la réflexion et la démonstration. En tout cas, en ce qui concerne la morphosyntaxe, on constate que trop d'ouvrages de préparation aux concours n'en traitent que de façon très allusive à mon sens. Il n'est pas de mon propos d'incriminer ces derniers et je les consulte avec beaucoup d'intérêt et d'admiration pour les explications fines souvent proposées. Néanmoins, je tiens à plaider pour une véritable ouverture théorique de la part des examinateurs. Qu'un formateur développe les théories qu'il juge plus centrales ou plus correctes va de soi. Mais qu'on projette les explications données dans divers manuels comme la seule voie d'accès à la forme et au sens des constructions grammaticales me semble problématique. On me rapporte que certains examinateurs attendent des candidats une terminologie précise et que, par exemple, une réponse sur les modaux qui ne

mentionnerait pas des termes comme 'épistémique' ou 'radical' serait pénalisée.<sup>23</sup> Si tel est le cas, la situation est préoccupante.

Au niveau d'un concours comme le CAPES, il est difficile de dire quel est le socle minimal. Mais la plupart des termes très théorisés (en évitant de n'inclure dans cette case que les termes des autres !) ne semblent pas nécessaires à une bonne réponse. Si leur présence peut être un bonus dans le contexte d'une explication claire et motivée des faits, ils ne doivent en aucun cas fonctionner comme des formules magiques se substituant à l'analyse. En tout cas, leur absence ne devrait pas être rédhibitoire étant donné la diversité des cadres théoriques disponibles et le fait qu'on peut faire des recherches fondamentales pour la discipline (par exemple, dans le domaine de la typologie des langues) avec un métalangage relativement simple, comme le souligne Boisson (2005).

Ce qui semble crucial, tout le monde en convient, est la capacité d'un candidat à construire des explications cohérentes, argumentées de faits de langue. Ces dernières doivent passer par une métalangue mais celle-ci n'a rien à gagner à être limitée au vocabulaire des dernières grammaires à la mode ou de cadres théoriques dont on sait qu'ils doivent leur succès tout autant au contexte sociologique de la recherche qu'à leur qualité scientifique inhérente. Divers collègues que je respecte m'ont fait observer qu'un vent de renouveau souffle sur les concours et qu'on peut le repérer dans l'évolution des bibliographies ou le remaniement de manuels.<sup>24</sup> Si tel est le cas, je m'en réjouis et nous pouvons donc espérer une meilleure formation des étudiants en morphologie et en syntaxe qui prenne en compte la variation géographique, stylistique et sociale de l'anglais. Je me prends à rêver que nous finissions par intégrer à nos pratiques le plaidoyer du regretté James McCawley cité par Khalifa (1999 : 7) :

As an epistemological anarchist in the tradition of Feyerabend, I am delighted to have multiple frameworks being used. Even if I regard a certain framework as completely crackpotted, that doesn't mean that it's not a resource that might be valuable to me. I share Feyerabend's idea that any framework is going to lead its adherents to come up with facts that quite likely you wouldn't come up with so easily in your own framework.<sup>25</sup> (Interview with J. McCawley, *Glott International* III, 5 May 1998)

<sup>23</sup> Les termes 'épistémique' et 'radical', que j'utilise moi-même, ont une solide tradition philosophique derrière eux. Mais en exiger l'usage semble quelque peu extrême ! Les modalités 'aléthique' et 'déontique' font totalement partie de la tradition dont émergent 'épistémique' (Rescher, 1968 : 24-26), et le regroupement au sein de 'radical' du 'déontique' et d'autres types de modalité n'est pas évident à mes yeux. En l'absence d'une liste de concepts nécessaires aux concours, on peut s'interroger.

<sup>24</sup> On comparera à cet égard l'édition 2005 de *Réussir le commentaire grammatical de textes CAPES/Agrégation* de Lapaire et Rotgé avec la première édition (1992).

<sup>25</sup> Voir, par exemple, Feyerabend (1975). Pour ceux qui ne connaissent pas James McCawley, voir John Lawler (2003) Memorial for James D. McCawley, *Language* 79 : 614-625. Cet article peut être obtenu sur la toile à partir de l'entrée de *Wikipedia* consacrée à ce grand linguiste.

## RÉFÉRENCES

- ANDERSON, John M. (1971) *The Grammar of Case: Towards a localistic theory*. Cambridge : Cambridge University Press.
- , (1975) La grammaire casuelle. *Langages* 38 : 18-64.
- , (1976) *Serialisation in English Syntax*. Ludwigsburg: Ludwigsburg Studies in Language and Linguistics.
- , (1977) *On Case Grammar: Prolegomena to a theory of grammatical relations*. London: Croom Helm.
- , (1989) Reflexions on notional grammar. In D. Arnold, M. Atkinson, J. Durand, C. Glover et L. Sadler (eds.) *Essays on Grammatical Theory and Universal Grammar*. Oxford: Oxford University Press. pp. 13-36.
- , (1997) *A Notional Theory of Syntactic Categories*. Cambridge: Cambridge University Press.
- , (2006a) *Modern Grammars of Case*. Oxford: Oxford University Press.
- , (2006b) Notional grammar. *Anglophonia (Sigma)* 20 : 9-49.
- ANDERSON, John M. et DUBOIS-CHARLIER, Françoise (eds.) (1975) *La grammaire des cas*. *Langages* 38.
- ARNAULD, Antoine et LANCELOT, Claude (1660) *Grammaire générale et raisonnée*. Paris. (Republications Paulet, 1969 avec une préface de Michel Foucault.)
- AUSTIN, John L. (1962) *How to Do Things with Words*. Oxford: Clarendon Press.
- BAKER, Mark C. (2003) *Lexical Categories: Verbs, nouns, and adjectives*. Cambridge: Cambridge University Press.
- BENVENISTE, Emile (1958) Les verbes délocutifs. *Mélanges Spitzer*, pp. 57-63. Réimprimé in E. Benveniste (1966) *Problème de linguistique générale I*. Paris : Gallimard. pp. 277-285.
- , (1963) La philosophie analytique et le langage. *Les études philosophiques I*. Réimprimé in E. Benveniste (1966) *Problème de linguistique générale I*. Paris : Gallimard. pp. 266-276.
- BERRENDONER, Alain (1981) Zéro pour la question. Syntaxe et sémantique des interrogations directes. *Cahiers de linguistique française* 5 : 215-246.
- BIBER, Douglas, JOHANSSON, Stig, LEECH, Geoffrey, CONRAD, Susan et FINEGAN, Edward (1999) *Longman Grammar of Spoken and Written English*. Harlow: Longman.
- BLOOMFIELD, Leonard (1933[1976]) *Language*. Douzième impression. Londres : George Allen & Unwin Ltd.
- BOISSON, Claude (2005) La Terre, la barre de fer et le préfet de l'Isère : faits, lois / modèles, théories. *Anglophonia* 18 : 7-27.
- , (2006) La formalisation dans la théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli. *Anglophonia (Sigma)* 20 : 83-111.
- BOLINGER, Dwight (1978) Yes-No questions are not alternative questions. In H. Hitz (ed) *Questions*. Boston : D. Reidel. pp. 87-105.
- BOUSCAREN, Janine, CHUQUET, Jean et DANON-BOILEAU, Laurent (1987) *Grammaire et textes anglais. Guide pour l'analyse linguistique*. Paris : Ophrys.

- BÜHLER, Karl (1934) *Sprachtheorie*. Jena : Fischer.
- BURTON-ROBERTS, Noel (1997) *Analysing Sentences. An introduction to English syntax*. Edinburgh: Pearson Education Limited.
- BYBEE, Joan (2001) *Phonology and Language Use*. Cambridge: Cambridge University Press.
- , (2007) *Frequency of Use and the Organization of Language*. Oxford : Oxford University Press.
- CHOMSKY, Noam (1955[1975]) *The Logical Structure of Linguistic Theory*. Thèse de doctorat, University of Pennsylvania. Publiée en 1975, New York: Plenum Press.
- , (1957) *Syntactic Structures*. The Hague : Mouton.
- , (1986) *Knowledge of Language: Its Nature, Origin, and Use*. New York: Praeger.
- COLIGNON, Jean-Pierre (2004) *Un point c'est tout! La ponctuation efficace*. (Troisième édition.) Paris : Victoires-Éditions.
- CORNISH, Francis (1999) *Anaphora, Discourse and Understanding*. Oxford: Oxford University Press.
- , (à paraître) Anaphora – Text-based or discourse dependent?
- COTTE, Pierre (1996) *L'explication grammaticale de textes anglais*. Paris : PUF.
- , (1997) *Méthode et pratique de l'explication grammaticale en anglais*. Paris : Dunod.
- CROFT, William (1991) *Syntactic Categories and Grammatical Relations*. Chicago: University of Chicago Press.
- CULICOVER, Peter W. et JACKENDOFF, Ray (2005) *Simpler Syntax*. Oxford : Oxford University Press.
- DOUAY, Catherine (2006). Grammaire et formatage de réception : les postures allocutives marquées par « this » et « that ». *Anglophonia (Sigma)* 20 : 113-131.
- DUBOIS-CHARLIER, Françoise et VAUTHERIN, Béatrice (1997) *Syntaxe anglaise. Examens et concours de l'enseignement supérieur*. Paris : Vuibert.
- DURAND, Jacques (1977) Some aspects of reference and predication in the *Grammaire générale et raisonnée* and the Port-Royal *Logique*. *Studies in Language*, 1/3 : 321-336.
- , (2000). French Linguistics and 'énonciation': Meanings, Utterances and Representational Gaps. In C. Flood et N. Hewlett (eds.) *Currents in Contemporary French Intellectual Life*. Londres: MacMillan. pp. 76-95.
- , (2001) Chomsky et la linguistique fonctionnelle française : Relecture de Georges Mounin sur l'histoire de la linguistique au XX<sup>e</sup> siècle. *Anglophonia (Caliban)* 9 : 85-111.
- DURAND, Jacques et LAKS, Bernard (1996) Why phonology is one. In J. Durand et B. Laks (eds.) *Current Trends in Phonology*. (2 volumes.) University of Salford, UK: European Studies Research Institute. pp. 3-13.
- DURAND, Jacques et LYCHE, Chantal (2007[sous presse]) French liaison in the light of corpus data. A paraître, *Journal of French Language Studies* 18/1.

- DURAND, Jacques et TARRIER, Jean-Michel (2007[sous presse]) Deux thèses sur la transcription et le codage d'un grand corpus oral : le cas de PFC. In M. Bilger (ed.) *Les enjeux de la transcription de la langue parlée*, Perpignan : Presses Universitaires de Perpignan.
- ECO, Umberto (1999) *Kant et l'ornithorynque*. Traduit de l'italien par Julien Gayraud. Paris : Frasquet et Grasselle.
- FEYERABEND, Paul (1975) *Against Method. Outline of an anarchistic theory of knowledge*. Londres : Verso.
- FILLMORE, Charles (1968) The case for case. In E. Bach, E. et R.T. Harms (eds) *Universals in Linguistic Theory*. Holt, Rinehart et Winston. pp. 90-122.
- FILLMORE, Charles (2003) *Form and Meaning in Language*. Vol. 1: *Papers on Semantic Roles*. Stanford, California: CSLI Publications.
- GARNIER, Georges et GUIMIER, Claude (1997). *L'épreuve de linguistique au CAPES et à l'agrégation d'anglais*. Paris : Nathan.
- GREVISSE, M. (1988) *Le bon usage. Grammaire française*. Douzième édition refondue par André Goose. Paris-Gembloux : Duculot.
- GENETTE, Gérard (1972) *Figures III*. Paris : Seuil.
- GOLDBERG, Adele E. (2006) *Constructions at Work: The nature of generalization in language*. Oxford: Oxford University Press.
- GRICE, H. Paul (1975) Logic and conversation. In P. Cole et J.L. Morgan (eds.) *Syntax and Semantics 3: Speech Acts*, New York: Academic Press, 41-58.
- , (1989) *Studies in the Way of Words*. Cambridge, Mass.: Harvard University Press.
- HALLIDAY, Michael A.K et HASAN, Ruqaiya (1976) *Cohesion in English*. Londres: Longman.
- HUDDLESTON, Rodney 1984. *An Introduction to the Grammar of English*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HUDDLESTON, Rodney et PULLUM, Geoffrey K. (2002) *The Cambridge Grammar of the English Language*. Cambridge : Cambridge University Press.
- HUDDLESTON, Rodney et PULLUM, Geoffrey K. (2005) *A Student's Introduction to English Grammar*. Cambridge: Cambridge University Press.
- HUGHES, Arthur et TRUDGILL, Peter (1997) *English Accents and Dialects. An introduction to social and regional varieties of English in the British Isles*. Troisième édition. Londres : Arnold.
- JOLY André, et O'KELLY, Dairine (1990) *Grammaire systématique de l'anglais*. Paris : Nathan.
- JOSEPHS, Allen (1994) For Whom the Bell Tolls: *Ernest Hemingway's Undiscovered Country*. New York: Twayne.
- , (1996) Hemingway's Spanish sensibility. pp. 221-242. In S. Donaldson (ed.) *The Cambridge Companion to Hemingway*. Cambridge: Cambridge University Press.
- KAHN, Charles H. (1973) *The Verb 'Be' in Ancient Greek*. (Partie 6 de J.W.M. Verhaar (ed.) *The Verb 'be' and its Synonyms, Foundations of Language Supplementary Series*, 16). Dordrecht : Reidel.

- KHALIFA, Jean-Charles (1999) *La syntaxe anglaise aux concours CAPES/AGREGATION. Théorie et pratique de l'énoncé complexe*. Paris : Armand Colin.
- LABOV, William (1972) *Sociolinguistic Patterns*. Oxford : Blackwell.
- LAPAIRE, Jean-Rémi et ROTGE, Wilfrid (1991) *Linguistique et grammaire de l'anglais*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- LAPAIRE, Jean-Rémi et ROTGE, Wilfrid (1992[2005]) *Réussir le commentaire grammatical de textes CAPES/Agrégation*. (Deuxième édition). Paris : Ellipses.
- LARREYA, Paul et RIVIERE, Claude (2005) *Grammaire explicative de l'anglais*. Harlow, Essex : Longman.
- LYONS, John (1966). Towards a 'notional' theory of the 'parts of speech'. *Journal of Linguistics* 2: 209-35.
- , (1968). *Introduction to Theoretical Linguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.
- , (1977) *Semantics*. Vols. 1 et 2. Cambridge : Cambridge University Press.
- , (1978) *Eléments de sémantique*. Traduction de John Lyons (1977) *Semantics I* par Jacques Durand. Paris : Larousse.
- , (1980) *La sémantique linguistique*. Traduction de John Lyons (1977) *Semantics II*, par Jacques Durand et Dominique Boulonnais. Paris : Larousse.
- , (1986) Semantic ascent: A neglected aspect of syntactic typology. In D. Arnold, M. Atkinson, J. Durand, C. Glover et L. Sadler (eds.) *Essays on Grammatical Theory and Universal Grammar*. Oxford: Oxford University Press, pp. 153-186.
- MILNER, Jean-Claude (1992) De quelques aspects de la théorie d'Antoine Culioli projetée dans un espace non-énonciatif. In A. Culioli et alii (eds) *La Théorie d'Antoine Culioli. Ouvertures et incidences*. Paris : Ophrys. pp. 17-38.
- NUNBERG, Geoffrey (1993) Indexicality and deixis. *Linguistics and Philosophy* 16: 1-43.
- PETERS, Pam (2004) *The Cambridge Guide to English Usage*. Cambridge: Cambridge University Press.
- PHILPS, Dennis (2002) Le concept de 'marqueur sublexical' et le concept d'invariant sémantique. In P. Larrivée (ed.) *La notion d'invariant sémantique. Travaux de linguistique* 45 : 103-123.
- QUINE, Willard V.O. (1960) *Word and Object*. Cambridge, Mass.: M.I.T Press.
- QUIRK, Randolph, GREENBAUM, Sydney, LEECH, Geoffrey et SVARTVIK, Jan (1985) *A Comprehensive Grammar of the English Language*. Harlow: Longman.
- RADFORD, Andrew (1988) *Transformational Grammar. A first course*. Cambridge: Cambridge University Press.
- , (1997) *Syntactic Structure and the Structure of English. A minimalist approach*. Cambridge: Cambridge University Press.
- , (2004) *English Syntax : An introduction*. Cambridge: Cambridge University Press.

- RANGER, Graham et VALLÉE, Michaël (2004) *Making Sense. Méthodologie pour l'explication de faits de langue*. Nantes : Editions du Temps.
- RESCHER, Nicholas (1968) *Topics in Philosophical Logic*. Dordrecht : Reidel.
- RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe, RIOUL, René (1994) *Grammaire méthodique du français*. Paris : Quadriga/PUF.
- ROSSARI, Corinne, BEAULIEU-MASSON, Anne, COJOCARIU, Corina, RAZGOULIAEVA, Anna (eds.) (2004) *Autour des connecteurs*. Berne : Peter Lang.
- ROSSARI, Corinne, BEAULIEU-MASSON, Anne, COJOCARIU, Corina, RAZGOULIAEVA, Anna (eds.) (2005) *Les états de la question*. Laval : Nota Bene.
- RUSSELL, Bertrand (1905) On denoting. *Mind* 14: 479-493.
- SALBAYRE, Sébastien et VINCENT-ARNAUD, Nathalie (2006) *L'analyse stylistique. Textes littéraires de langue anglaise*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail.
- SEARLE, John (1969) *Speech Acts*. Cambridge : Cambridge University Press.
- SMITH, Neil (1989) *The Twitter Machine. Reflections on language*. Oxford: Blackwell.
- , (1999) *Chomsky. Ideas and ideals*. Cambridge: Cambridge University Press.
- SOUESME, Jean-Claude (1992) *Grammaire anglaise en contexte*. Paris : Ophrys.
- SPERBER, Dan et WILSON, Deirdre (1986) *Relevance*. Oxford : Blackwell.
- VENDLER, Zeno (1967) *Linguistics in Philosophy*. Ithaca, N.Y.: Cornell University Press.
- WHORF, Benjamin Lee (1940) Linguistics as an exact science. *Technological Review* 43: 61-63, 809-83. Réimprimé in B. L. Whorf (1956) *Language, Thought and Reality*. Cambridge (Mass.) : Massachusetts Institute of Technology. pp. 220-232.

Extrait du tout début de *For Whom the Bell Tolls* par Ernest Hemingway (1940). Cité ici d'après l'édition publiée en 1941 à Londres par Jonathan Cape, p. 5.

He lay flat on the brown, pine-needle floor of the forest, his chin on his folded arms, and high overhead the wind blew in the tops of the pine trees. The mountainside sloped gently where he lay ; but below it was steep and he could see the dark of the oiled road winding through the pass. There was a stream alongside the road and far  
5 down the pass he saw a mill beside the stream and the falling water of the dam, white in the summer sunlight.

'Is that the mill?' he asked

'Yes'.

'I do not remember it.'

10 'It was built since you were here. The old mill is farther down ; much below the pass.'

He spread the photostated military map out on the forest floor and looked at it carefully. The old man looked over his shoulder. He was a short and solid old man in a black peasant's smock and grey iron-stiff trousers and he wore rope-soled shoes.  
15 He was breathing heavily from the climb and his hand rested on one of the two heavy packs they had been carrying.

'Then you cannot see the bridge from here?'

20 'No,' the old man said. 'This is the easy country of the pass where the stream flows gently. Below, where the road turns out of sight in the trees, it drops suddenly and there is a steep gorge -'

'I remember.'

'Across the gorge is the bridge.'

'And where are their posts?'

'There is a post at the mill that you see there.'

25 The young man, who was studying the country, took his glasses from the pocket of his faded, khaki flannel shirt, wiped the lenses with a handkerchief, screwed the eyepieces around until the board of the mill showed suddenly clearly and he saw the wooden bench beside the door ; the huge pile of sawdust that rose behind the open shed where the circular saw was, and a stretch of the flume that brought the logs  
30 down from the mountainside on the other bank of the stream. The stream showed clear and smooth-looking in the glasses and, below the curl of the falling water, the spray from the dam was blowing in the wind.

'There is no sentry.'

35 'There is smoke coming from the millhouse,' the old man said. 'There are also clothes hanging on a line.'

'I see them, but I do not see any sentry.'

'Perhaps he is in the shade,' the old man explained. 'It is hot there now. He would be in the shadow at the end we do not see.'

'Probably. Where is the next post?'

40 'Below the bridge. It is at the roadmender's hut at kilometre five from the top of the pass.'

'How many men are here?' He pointed at the mill.

'Perhaps four and a corporal.'

